

Hygiène
professionnelle
engagée

PLG

RAPPORT RSE 2024



[GROUPEPLG.COM](https://www.groupeplg.com)

Édito



Chez PLG, nous avons une conviction simple mais profonde : performance et responsabilité doivent aller de pair. Dans un monde en pleine mutation, où les attentes sociales et environnementales se font plus fortes chaque jour, nous choisissons de ne pas rester spectateurs. Nous agissons.

Notre ambition est claire : faire de l'hygiène professionnelle un levier de progrès durable. Cela passe par des choix concrets, des engagements forts et une volonté partagée de réduire notre impact tout en améliorant le bien-être des personnes - celles qui travaillent chez nous, et celles que nous accompagnons au quotidien.

L'année 2024 a marqué une étape importante avec **l'obtention de la certification Ecovadis GOLD**. Cette reconnaissance est d'abord celle des efforts collectifs menés par nos équipes et nos partenaires. Elle reflète aussi notre volonté constante d'aller plus loin, d'innover, de proposer à nos clients des solutions qui conjuguent **efficacité, simplicité... et durabilité**.

Avec 1 000 collaborateurs, 400 fournisseurs et 30 000 clients, notre responsabilité est à la hauteur de notre envergure. Cela nous oblige, mais c'est aussi ce qui nous inspire. Depuis plusieurs années, nous construisons avec l'ensemble de notre écosystème une stratégie RSE pragmatique, ambitieuse et résolument tournée vers l'action.

Nos clients nous font confiance pour simplifier leur quotidien. Nous leur proposons des solutions qui répondent à leurs enjeux opérationnels tout en intégrant les dimensions environnementales et sociales. Ce n'est pas un supplément d'âme, c'est une nouvelle façon de penser notre métier.

Notre chemin est encore long, mais il est clair. Nous avançons avec humilité, mais avec détermination, convaincus que la transition durable ne se décrète pas, elle se construit, pas à pas, avec toutes celles et ceux qui partagent cette vision.

Merci de nous faire confiance. **Ensemble, nous avons le pouvoir de faire bouger les lignes.**

PLG, Hygiène professionnelle engagée !



Sommaire

01



MODÈLE D'AFFAIRES

Notre vision	.4
Notre mission	.5
Nos valeurs	.6
Nos engagements	.6

02



ANALYSE DU CONTEXTE

Constat sur le marché de l'hygiène professionnelle	.7
Description de nos enjeux	.8
Identification des parties prenantes	.8
Analyse des risques et opportunités	.9
Analyse de matérialité 2023	.11

03



STRATÉGIE EN 3 PILIERS

Vision stratégique	.12
Le Pact'	.13
Ambitions pour 2025	.13
Nos engagements pour répondre aux enjeux	.14

04



ORGANISATION ET COMMUNICATION

Gouvernance	.50
-------------------	-----

05



CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Certifications	.51
Suivi et méthodes	.51

06



INDEX GRI	.52
-----------------	-----



Modèle d'affaires

PLG EN CHIFFRES*



918

collaborateurs

58 %

533
HOMMES

42 %

385
FEMMES

Répartition des collaborateurs
par sexe



300 millions €
de chiffres d'affaires



75 000
m² d'activités



30 000
clients

* Données au 31 décembre 2024

Distributeur de solutions d'hygiène professionnelle et filiale du Groupe Bunzl, PLG est une entreprise à forte empreinte historique qui a su devenir un acteur incontournable sur le territoire français.

Nous nous appuyons sur nos équipes et nos services dédiés, sur l'analyse des enjeux de chaque secteur ainsi que sur la notoriété et l'expertise de nos fournisseurs, pour procurer à nos clients le meilleur de l'hygiène professionnelle.

Conscients de l'impact de notre activité sur l'environnement, nous avons placé le développement durable au cœur de nos actions. Nous agissons et nous nous engageons durablement pour les Hommes et la Planète. Confiance, engagement, accueil du changement et culture du résultat animent nos collaborateurs au quotidien pour apporter des solutions innovantes et durables à nos clients professionnels (Collectivités, Santé, HoReCa, Entreprise de Propreté & Syndics, Agroalimentaire & GMS, Industries & Revendeurs).

Notre vision

Œuvrer au quotidien pour procurer à nos clients des solutions performantes, innovantes et durables dans le respect de la santé et de la sécurité des personnes, tout en veillant à limiter notre impact environnemental.

Nous nous appuyons sur nos **2 piliers stratégiques** :

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Notre engagement est basé sur le respect des principaux objectifs de l'ONU répondant aux défis mondiaux pour parvenir ensemble à un avenir durable à l'horizon 2030.

LE DIGITAL

Pour un service plus rapide et plus performant, optimisant la gestion des commandes et la consommation de papier.



Notre mission

Apporter des solutions innovantes et durables au service du bien-être pour permettre à nos clients de se concentrer sur leur cœur de métier.

Nous avons à cœur de procurer le meilleur de l'hygiène professionnelle à nos clients. Nous repoussons sans cesse les limites de notre expertise pour leur apporter des solutions innovantes et durables répondant aux besoins et aux exigences de chacun, quel que soit leur secteur d'activité.

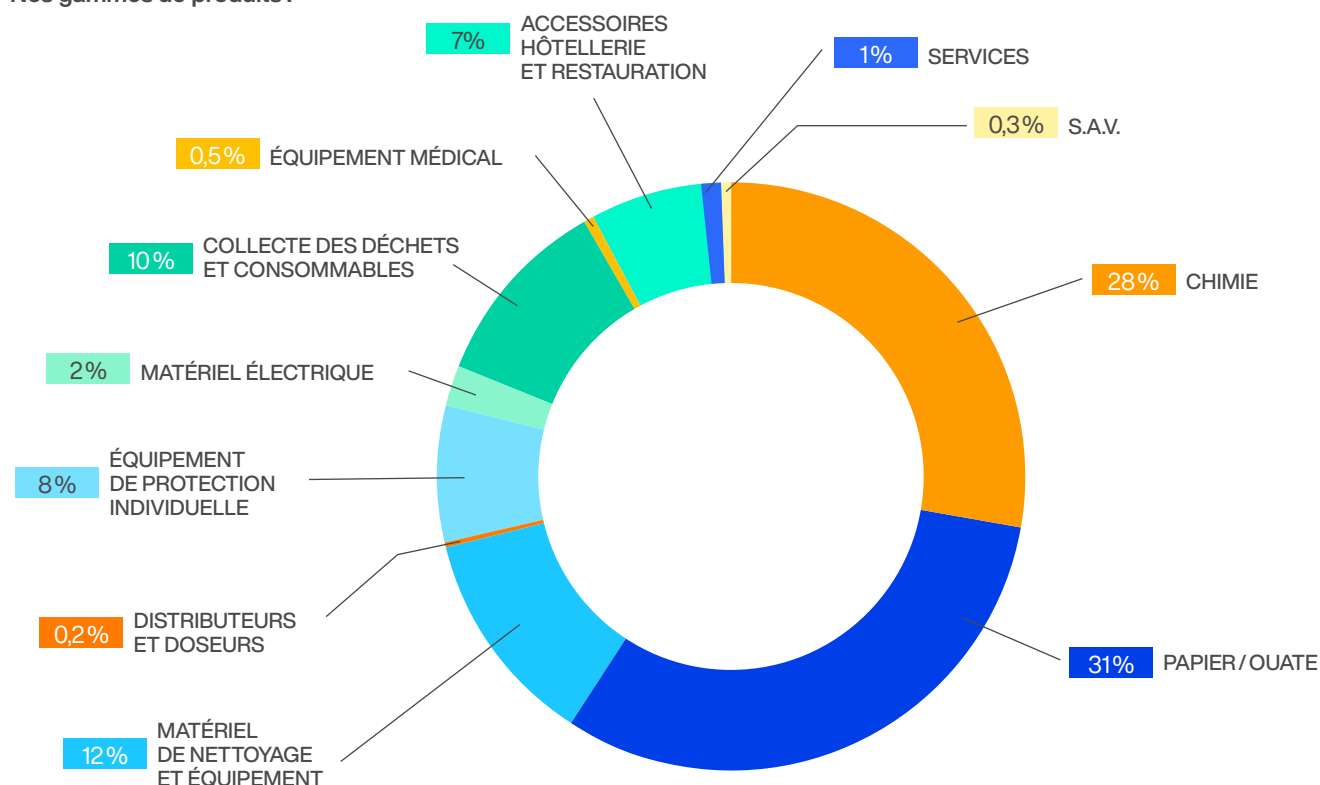
Nos segments d'activité :



Notre offre complète de produits et de services se concentre autour de 5 pôles :



Nos gammes de produits :





Nos valeurs

Confiance, engagement, accueil du changement et culture du résultat : 4 valeurs fortes qui animent nos collaborateurs au quotidien pour vous apporter entière satisfaction.

Notre ligne de conduite nous permet de comprendre les enjeux individuels de chacun pour mieux y répondre et avancer ensemble, toujours plus loin.

Nos engagements

Nous nous engageons à maintenir une relation durable et responsable pour l'hygiène professionnelle avec toutes nos parties prenantes.

Notre démarche en faveur du développement durable s'inscrit dans la philosophie du Groupe Bunzl auquel nous appartenons. Une surveillance continue interne est établie à travers des processus d'audit et de contrôle.



Analyse du contexte

Constat 2024 : Marché de l'hygiène professionnelle

En 2024, le marché de l'hygiène professionnelle reste porté par une inflation persistante, un cadre réglementaire environnemental toujours plus exigeant et la recherche d'efficacité opérationnelle. La tension sur certaines matières premières et la volatilité des coûts énergétiques compriment les marges dans l'ensemble des secteurs.

Entreprises de Propreté (EP)

Croissance soutenue mais freinée par la pénurie de main-d'œuvre. Les investissements se concentrent sur l'automatisation, la digitalisation du suivi des prestations et la réduction des consommables (eau, chimie) : des leviers clés pour protéger les marges et répondre aux critères RSE des donneurs d'ordre.

Restauration

Le recul du pouvoir d'achat érode le ticket moyen, malgré un tourisme dynamique. Les acteurs déplacent leurs volumes vers la restauration rapide, la livraison et le snacking premium, misant sur des protocoles d'hygiène simplifiés et des formats mono-dose pour contrôler les coûts sans sacrifier la sécurité alimentaire.

Hôtellerie

Rebond alimenté par les voyages internationaux, les grands événements et le retour du tourisme d'affaires. Les établissements montent en gamme écologique : fin progressive des plastiques à usage unique et adoption de solutions d'hygiène concentrées ou rechargeables, désormais déterminantes dans les critères de réservation.

Collectivités

Budgets contraints et appels d'offres intégrant systématiquement des critères RSE. Les gestionnaires exigent des produits à faible impact carbone et des emballages optimisés, tout en respectant les normes strictes sur la gestion des déchets et la qualité de l'air intérieur.

Santé (hôpitaux, EHPAD)

Recrutement et absentéisme demeurent critiques. La prévention des infections accélère la demande pour des désinfectants plus sûrs et des dispositifs de dosage automatisé, afin de sécuriser patients et personnels tout en maîtrisant les coûts.

Enjeux clés pour PLG

◆ RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE	◆ OPTIMISATION DES DÉCHETS / GASPILLAGE	◆ TRANSPARENCE ACHATS
Montée en puissance des exigences de traçabilité, de réduction des émissions et de conformité aux normes plastiques.	Forte attente pour des emballages éco-conçus et des solutions qui maximisent l'utilisation des consommables.	Dans les appels d'offres, la performance environnementale des produits devient un critère de sélection majeur, au même titre que la compétitivité prix-service.

PLG devra donc continuer à investir dans l'innovation durable, l'accompagnement réglementaire et la digitalisation des services pour rester le partenaire de référence sur un marché en quête de performance économique et écologique.





Description de nos enjeux

Le système de management, mis en place jusqu'à début 2022, intégrait dans son analyse les dimensions qualité, performance, santé et sécurité au travail (au travers notamment des certifications ISO 9001:2015 et ISO 45001:2018). Depuis, nous avons élargi notre analyse à un nouveau prisme dans le cadre d'un système intégré, comprenant les différentes dimensions de la RSE :

- Sociale
- Sociétale
- & Éthique Environnementale

Cette répartition nous a permis, sur la base des principaux référentiels méthodologiques (GRI, ODD, SASB), d'identifier les enjeux cruciaux pour PLG en matière de développement durable :

Dialogue social	Impact RSE client
Diversité & inclusion et Harcèlement & discrimination	Protection des informations et des données
Émissions de GES et consommation énergétique	Relations avec les communautés locales et les associations
Fraude, corruption ou pratiques d'affaires illégales	Respect des conditions de travail des employés
Greenwashing	Respect des normes / réglementation SST
Impact des déchets	Respect des normes des produits
Impact sur la biodiversité	Respect du triptyque Environnement / Social / Éthique dans notre chaîne d'approvisionnement
Participation et / ou compréhension de la stratégie	

Identification des parties prenantes

- 1 | Nous avons tout d'abord identifié de manière exhaustive l'ensemble des parties intéressées gravitant directement ou indirectement autour de notre activité.
- 2 | Puis nous avons analysé le niveau d'importance de la partie intéressée, son degré d'interaction avec PLG, et nous avons évalué le niveau d'impact selon le prisme.
- 3 | La compréhension des besoins et des attentes des parties intéressées vis-à-vis de PLG, et vice versa représente un premier critère pour lister et déterminer les risques et les opportunités liés à notre activité.
- 4 | Ensuite, nous avons consulté des représentants des catégories de parties prenantes les plus pertinentes pour notre activité, notamment nos fournisseurs stratégiques, nos clients et les transporteurs externes. Nous leur avons demandé d'évaluer le niveau d'importance de nos enjeux RSE selon leur point de vue.



Analyse des risques et opportunités

La compréhension du contexte et des parties prenantes nous a permis de détailler les risques et les opportunités associés à notre activité par enjeux.

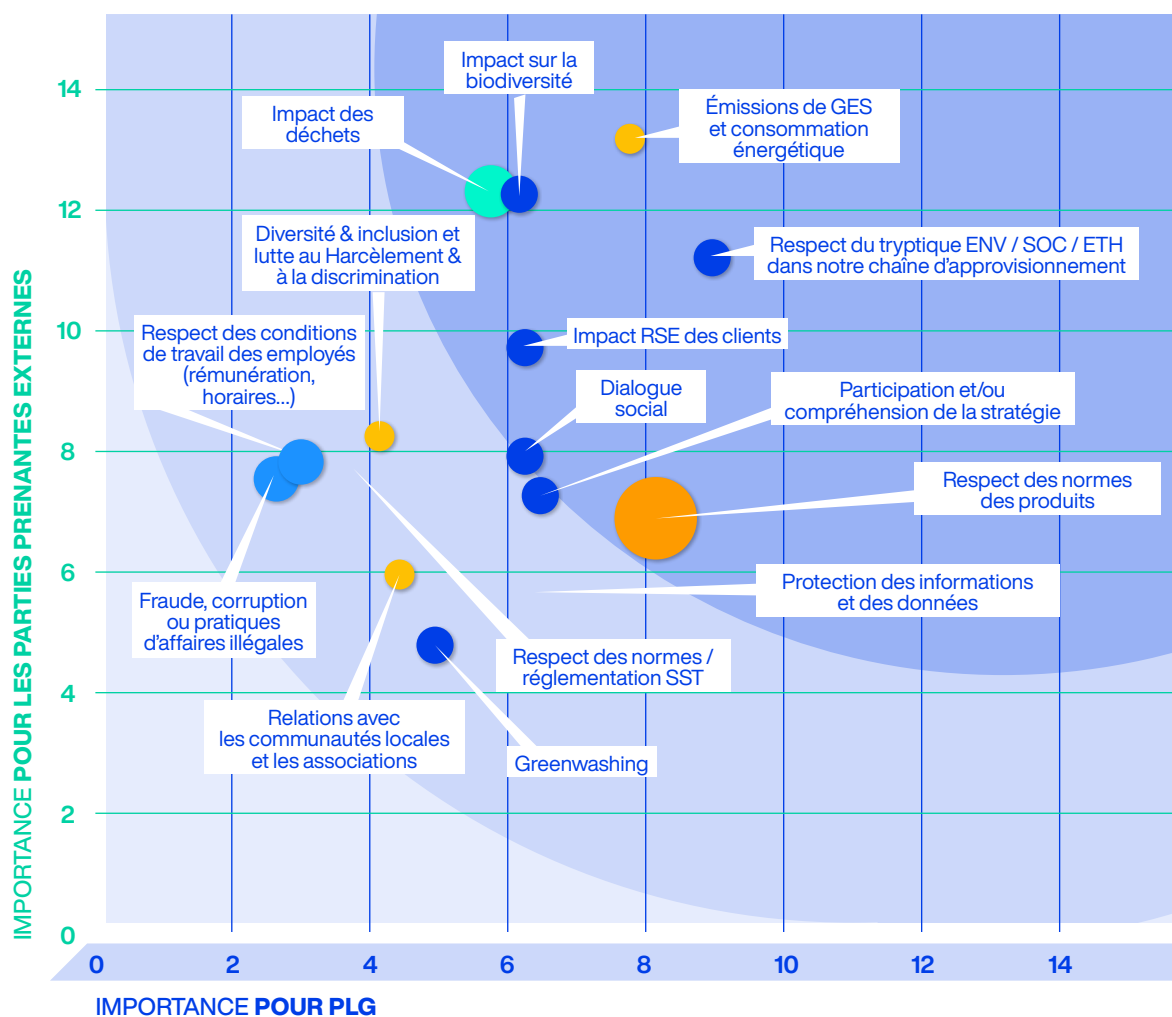
	Enjeux	Risques
Environnemental	Émissions de GES et consommation énergétique	Contribution au changement climatique Manque d'atteinte des objectifs fixés Dégradation de l'image de PLG Baisse de la sécurité de l'approvisionnement énergétique Augmentation des coûts
	Impact des déchets	Contribution à la pollution environnementale Menace pour les espèces animales Non-respect de la réglementation Gaspillage de ressources naturelles
	Impact sur la biodiversité	Mise en danger des espèces animales Association de l'image de PLG à la pollution
	Impact RSE client	Contribution au changement climatique et à la pollution environnementale Manque de confiance de la part de nos clients et non-respect des attentes en matière d'accompagnement et d'innovation Objectifs des clients non-respectés Dégradation de l'image de PLG
Social	Respect des conditions de travail des employés (rémunération, horaires...)	Baisse du taux de satisfaction Dégradation de la marque employeur et de l'image de PLG Non-respect de la réglementation et de la convention collective Baisse de la performance, manque de motivation des équipes, impact sur le bien-être des employés
	Impact RSE client	Accidents de travail des utilisateurs Perte de confiance de nos parties prenantes
	Respect des normes / réglementation SST	Non-conformité avec la réglementation Hausse du taux d'accidentologie Démotivation des équipes Manque de confiance des parties prenantes Difficulté à attirer et retenir les talents
	Diversité & inclusion et Harcèlement & discrimination	Dégradation de l'image de l'entreprise Inégalité de traitement Conditions de travail non optimales pour l'ensemble des collaborateurs

	Enjeux	Risques
Social	Participation et/ou compréhension de la stratégie	Application partielle de l'approche RSE Transmission inefficace de nos engagements et de nos actions aux parties prenantes : manque de confiance Manque de correspondance entre les attentes des salariés et les actions Perte d'envie d'investissement et de participation
	Dialogue social	Négociations syndicales complexes Manque de confiance des salariés
Sociétal/éthique	Respect du triptyque Environnement / Social / Éthique dans notre chaîne d'approvisionnement	Non-respect des Droits de l'Homme Manque de confiance de nos parties prenantes Problème de réputation pour PLG Impact environnemental et social
	Protection des informations et des données	Fuite d'informations confidentielles Mise en danger de l'intégrité et du fonctionnement de l'entreprise Manque de confiance de nos parties prenantes Pertes financières
	Relations avec les communautés locales et les associations	Impact social et environnemental non compensé Obstacle à la pérennité de notre activité
	Respect des normes des produits	Perte de confiance de nos parties prenantes Conséquences judiciaires et financières Impact SST sur les utilisateurs
	Greenwashing	Dégradation de l'image et de la crédibilité de l'entreprise
	Fraude, corruption ou pratiques d'affaires illégales	- Conflit d'intérêts - relation Client/PLG - Cadeaux ou divertissements - relation Client/PLG - Pots-de-vin - relation Client/PLG - Non-respect de la réglementation fiscale - relation Client/PLG - Manque de contrôle sur la situation financière du partenaire - relation Client/PLG - Perte d'un marché - relation Client/PLG - Manipulation des prix ou de l'offre - relation Client/PLG - Modification des conditions contractuelles (fixations des prix, obligations d'approvisionnement exclusif...) - relation Client/PLG - Fuite d'informations confidentielles - relation Client/PLG - Païement manqué - relation Client/PLG - Conflit d'intérêts - relation fournisseur EU-USA/PLG - Cadeaux ou divertissements - relation fournisseur EU-USA/PLG - Pots-de-vin - relation fournisseur EU-USA/PLG - Non-respect de la réglementation fiscale - relation fournisseur EU-USA/PLG - Manque de contrôle sur la situation financière du partenaire - relation fournisseur EU-USA/PLG - Manipulation des prix ou de l'offre - relation fournisseur EU-USA/PLG - Modification des conditions contractuelles (fixations des prix, obligations d'approvisionnement exclusif...) - relation fournisseur EU-USA/PLG - Fuite d'informations confidentielles - relation fournisseur EU-USA/PLG - Livraison de produits manquée face à un paiement - relation fournisseur EU-USA/PLG - Non-respect de la réglementation applicable - relation fournisseur EU-USA/PLG - Conflit d'intérêts - relation fournisseur Grand Import/PLG - Cadeaux ou divertissements - relation fournisseur Grand Import/PLG - Pots-de-vin - relation fournisseur Grand Import/PLG - Non-respect de la réglementation douanière - relation fournisseur Grand Import/PLG - Manque de contrôle sur la situation financière du partenaire - relation fournisseur Grand Import/PLG - Manipulation des prix ou de l'offre - relation fournisseur Grand Import/PLG - Modification des conditions contractuelles (fixations des prix, obligations d'approvisionnement exclusif...) - relation fournisseur Grand Import/PLG - Fuite d'informations confidentielles - relation fournisseur Grand Import/PLG - Livraison de produits manquée face à un paiement - relation fournisseur Grand Import/PLG - Non-respect de la réglementation applicable - relation fournisseur Grand Import/PLG

Analyse de matérialité

La réalisation de l'analyse de matérialité a permis d'identifier les questions les plus pertinentes pour les parties prenantes, tant internes qu'externes. L'accent a été mis sur les enjeux sociaux, environnementaux et économiques les plus significatifs pour notre entreprise. En contraste avec l'année 2022, nous avons élargi la portée de cette analyse pour inclure également les parties prenantes externes.

Cette démarche a pris en compte divers critères tels que l'impact sur la stratégie commerciale, la réputation de l'entreprise et les attentes des parties prenantes. Les résultats obtenus ont orienté notre stratégie de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE), mettant en lumière les domaines clés sur lesquels concentrer nos efforts pour maximiser l'impact positif et améliorer la transparence.



Taille des bulles : capacité à faire face aux enjeux.

Du bleu très clair au bleu plus foncé : du moins pertinent au plus pertinent.

L' « Importance pour PLG » est obtenue en multipliant l'impact sur l'organisation par la capacité à faire face.



Stratégie en 3 piliers

Vision stratégique

Des évaluations des parties intéressées et des risques associés à notre modèle d'affaires, se dégage une stratégie RSE.

À travers des axes définis et des engagements qui s'inscrivent dans la vision de l'entreprise, nous avons tracé le chemin pour répondre aux enjeux RSE liés à notre activité. Engagée pour le développement durable ainsi que pour le respect des principaux objectifs cibles de l'ONU d'ici 2030, notre démarche collaborative RSE s'appuie sur 3 piliers essentiels.

1 TRAVAILLER AVEC NOS FOURNISSEURS

POUR RENDRE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ACCESSIBLE.

- ✦ Sourcer de manière responsable et avec intégrité.
- ✦ Développer des solutions innovantes et abordables.



2 NOS COLLABORATEURS

AGIR AU QUOTIDIEN POUR...

- ✦ Améliorer le bien-être de nos collaborateurs.
- ✦ Réduire notre impact sur l'environnement.
- ✦ Soutenir les organisations caritatives et les communautés locales.



3 S'ENGAGER ENVERS NOS CLIENTS

À PROPOSER DES SOLUTIONS DURABLES.

- ✦ Apporter des conseils et de l'expertise sur les nouvelles tendances et les nouveaux produits durables.
- ✦ Établir des partenariats pour favoriser l'économie circulaire.





◀ Le Pact'

Le Pact' est la plateforme RSE de PLG, établie pour nous permettre d'agir à travers des actions concrètes et de nous engager durablement.

Cette plateforme est le symbole de notre engagement en faveur de l'environnement et de la Société et représente les valeurs sous-jacentes de l'approche RSE du Groupe : implication, participation et collaboration font désormais partie intégrante de notre ADN.

Le Pact' est ainsi le symbole de la transversalité de notre démarche RSE qui englobe toutes nos parties prenantes.

Implication : impliquer nos employés dans la compréhension des enjeux liés au développement durable, dans la prise de conscience de l'impact positif que nos actions peuvent avoir, dans les choix et dans la mise en place de notre stratégie.

Participation : sensibiliser, responsabiliser nos employés et les rendre acteurs de la stratégie RSE. Chacun, à son niveau dans l'entreprise, peut jouer un rôle et participer à la réussite de tous nos engagements.

Collaboration : le Pact' est un vrai accord entre PLG, ses clients, ses fournisseurs et ses collaborateurs unis pour les Hommes et la Planète. Nous croyons que seul le dialogue entre les parties prenantes et la valeur d'un effort commun peuvent apporter une vraie réussite à tout notre « écosystème ».

Ambitions pour 2025

Pour développer notre stratégie, concrétiser notre volonté d'avancer et d'ancrer la stratégie RSE dans l'ADN du Groupe, un Comité de Direction, dédié à l'élaboration de nos objectifs pour 2025, a eu lieu en octobre 2022.

Cet événement fait suite au CODIR développement durable, de septembre 2022, dédié à la rédaction de notre stratégie et de nos engagements pour faire face aux enjeux.

Le réseau d'ambassadeurs développement durable PLG a été ainsi consulté pour la définition de notre roadmap 2025. Le travail du Comité, mené à travers six ateliers, a abouti sur des ambitions qui vont guider le développement de la stratégie RSE dans les trois prochaines années.

PILIER 1 : FOURNISSEURS

Augmenter le suivi des KPIs développement durable pour nos fournisseurs et appliquer cette logique aux fournisseurs hors négociés.

Inciter la proposition de solutions disruptives et innovantes et privilégier ces fournisseurs.

Initier des partenariats entre les équipes PLG et les équipes fournisseurs.

PILIER 2 : NOTRE ACTIVITÉ

-25 % d'émissions de CO₂ directes : transition de la flotte, politique transporteurs externes, taux de fréquence et fragmentation, rénovation des bâtiments.

80 % de taux d'engagement : consultations des salariés sur les projets.

Créer un solide partenariat social avec la participation de nos salariés.

Orienter les taxes d'apprentissage sur des métiers en lien avec notre activité.

PILIER 3 : NOS CLIENTS

Solution globale hygiène durable.

Augmenter la formation de la force de vente (réglementation, approche et outils).

60 % de CA en Offre Développement Durable.

1,5 million de CA en Services Développement Durable.



Nos engagements pour répondre aux enjeux

Notre vision stratégique commune se décline autour de 3 engagements clés pour améliorer demain :

Ces 3 engagements permettent d'élaborer un plan d'action visant à répondre aux enjeux majeurs identifiés et aux risques associés.

PLG agit concrètement pour les Hommes et la planète en sourçant et développant des produits durables, en limitant l'impact de son activité notamment en faisant des choix plus raisonnés, en engageant et en impliquant ses collaborateurs.



1

**Innover et
promouvoir des
solutions d'hygiène
durables**

2

**Soutenir l'économie
circulaire et réduire
notre impact sur
l'environnement**



3

**Favoriser le bien-être
et l'engagement de nos
collaborateurs**

1

Innover et promouvoir des solutions d'hygiène durables



Contrôler la chaîne d'approvisionnement

En tant que distributeur, nous sommes conscients de l'impact que nos choix d'approvisionnement peuvent avoir sur l'environnement et sur la société. C'est pourquoi PLG s'entoure de partenaires fournisseurs qui partagent ses valeurs et sa vision. En véritable sélectionneur, nous privilégions des solutions alignées avec les enjeux RSE et les attentes concrètes de nos clients.

ENJEUX

Respect du triptyque Environnement / Social / Éthique dans notre chaîne d'approvisionnement, conformité des produits aux normes, pollution indirecte des clients.

THÉMATIQUES

Contrôle de notre chaîne d'approvisionnement, process conformité et contrôle de nos produits, services et accompagnement pour réduire l'impact de nos clients en hygiène et les inciter à une meilleure consommation.

Politique RSE

Notre politique d'achats responsables repose sur trois principes :

- 1| Sourcer de façon responsable et avec intégrité.
- 2| Développer des solutions innovantes en partenariat avec nos fournisseurs.
- 3| Rendre le développement durable accessible.

Nous exigeons de nos fournisseurs une conformité avec :

- ✦ La loi et les textes internationaux en vigueur dans le pays où ils exercent leurs activités et le respect des obligations environnementales et sociales établies par les textes fondateurs de l'Organisation Internationale du Travail et les principes de l'OCDE.
- ✦ Les dispositions et normes relatives applicables dans leurs pays et à leurs activités. Cela concerne la mise en place des pratiques de loyauté, anti-corruption et anti-concurrentielles, le respect des conditions de travail des employés et de leurs droits sociaux, ainsi que tous les éléments concernant le respect de l'environnement et de la biodiversité.

Les fournisseurs doivent également observer les pratiques d'éthique environnementale dans tous les pays où ils opèrent et limiter leur impact sur l'environnement en essayant de :

- ✦ Réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- ✦ Diminuer l'exploitation de ressources naturelles.
- ✦ Remplacer progressivement les matières premières non renouvelables.
- ✦ Mettre en place une gestion des déchets dangereux conforme à la législation.

Actions mises en place en 2024

■ Contrôle des fournisseurs

Nous remettons le code de conduite de Bunzl à l'ensemble de nos fournisseurs, détaillant les normes éthiques, environnementales, sociales, ainsi que les exigences de qualité relatives aux produits fournis.

En 2022, une clause spécifique a été intégrée dans le contrat-cadre, mettant particulièrement l'accent sur la conformité aux normes et réglementations en matière de développement durable, ainsi que sur les engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

En 2024, cette clause a été appliquée à 100% de nos fournisseurs.

Nous avons également publié notre propre « **Charte Achats Responsables** ». En 2023, nous avons initié son déploiement auprès de nos fournisseurs stratégiques en France et en Europe.

80 % de nos achats 2024 réalisés auprès de fournisseurs signataires de la Charte Achats Responsables PLG.

Pour nous assurer du respect des engagements pris, suivre l'évolution des plans d'action menés et garantir une qualité élevée à nos clients, nous avons mis en place plusieurs types de contrôles :

Un questionnaire d'autoévaluation (depuis 2021), qui nous donne un classement des fournisseurs en fonction de leur progrès.

CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX

- Gestion et réutilisation des déchets
- Énergie
- Transport
- Approvisionnement
- Gestion de l'eau
- Suivi et réduction des émissions de CO₂

CRITÈRES SOCIAUX

- Sécurité
- Projets solidaires et caritatifs
- Certifications externes
- Économie sociale et solidaire

Depuis 2023, les équipes Achats et Contrôle de gestion intègrent la dimension RSE dans l'évaluation de la performance globale des fournisseurs. Grâce à cette initiative, nous incorporons désormais les aspects environnementaux, sociaux et le niveau de durabilité des produits commercialisés aux critères déjà existants tels que les conditions économiques, la qualité de service, la communication et l'assistance technique.

Un plan de contrôle et d'audit (depuis 2016) qui nous permet de vérifier les éléments déclarés dans le questionnaire d'autoévaluation et d'établir un plan d'amélioration si nécessaire :

1| Analyse environnementale des fabricants Techline (2024)

En 2024, PLG a mené une évaluation approfondie de ses fabricants de notre marque propre Techline, avec un focus prioritaire sur les catégories à fort impact : ouate et produits chimiques.

L'objectif : mesurer l'impact environnemental des sites de production à travers des indicateurs clés tels que :

- La consommation d'eau et d'énergie.
- La part d'énergie renouvelable.
- La production de déchets.
- Les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Cette analyse permet de comparer les sites entre eux, de suivre les performances dans le temps et de cibler les actions d'amélioration. Trois leviers d'exploitation sont envisagés :

- **Comparer** l'empreinte environnementale des sites.
- **Accompagner** les fabricants dans des plans de progrès RSE.
- **Valoriser** les partenaires les plus vertueux.





2| Évaluation RSE centralisée avec BUNZL Europe

En parallèle, PLG a collaboré avec d'autres entités de BUNZL Europe pour construire un questionnaire RSE commun, hébergé sur la plateforme internationale Avetta.



Ce dispositif vise à harmoniser les évaluations, à renforcer la transparence et à intégrer pleinement les critères sociaux et environnementaux dans la sélection des fournisseurs

Nous adaptons nos audits en fonction des risques majeurs identifiés, en prenant en considération les différentes zones géographiques où sont implantés les sites de production. Pour garantir le respect des bonnes pratiques dans des régions à risque telles que l'Asie, nous collaborons étroitement avec les équipes de Bunzl basées à Shanghai, en Chine.



En 2023, le Groupe a exprimé la volonté d'étendre ce système d'évaluation à d'autres régions, telles que le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Un audit a été réalisé dans l'usine d'un fournisseur basé en Turquie. Ces équipes effectuent une présélection des fabricants conformes aux critères d'achat du Groupe et réalisent des audits tous les 24 mois.

Ces audits sont spécifiquement conçus pour vérifier la conformité aux normes de qualité des produits et aux critères de responsabilité sociale, en mettant l'accent sur les aspects suivants :

- Gestion du système de responsabilité sociale.
- Embauches et licenciements.
- Travail forcé, discipline, discrimination et harcèlement.
- Liberté d'association.
- Horaires de travail et avantages sociaux.
- HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement).
- Salles de pause et hébergements des ouvriers.

En 2024, 18 audits auprès de 15 usines de fournisseurs ont été effectués (9 usines en Chine, 1 usine à Hong-Kong, 2 usines en Malaisie, 2 usines en Thaïlande, 1 usine en Turquie).

En 2024, la démarche d'audit a été étendue à de nouvelles zones à risque, notamment au Moyen-Orient. À ce titre, un premier audit a été réalisé en Turquie sur l'ensemble des critères.

Les résultats se répartissent comme suit :

- **12 usines auditées** ont obtenu une note globale « **satisfaisante** », avec un score de conformité compris entre 80% et 94%.
- **5 usines auditées** ont obtenu une note globale « **acceptable** », correspondant à un score entre 60% et 79%.

Lors de quatre audits, des non-conformités majeures ont été identifiées, entraînant la suspension temporaire de la relation commerciale. Dans trois cas, les fournisseurs concernés ont engagé des actions correctives. À l'issue des audits de vérification, deux sites ont été jugés « satisfaisants » et un site « acceptable ».

PLG réalise, également, chaque année des audits qualité auprès de ses fournisseurs en France et en Europe. La sélection des fournisseurs audités repose sur le taux de non-conformité des produits ou sur les signalements émis par nos services internes en cas d'alerte.

	2024	2023
Fournisseurs ayant signé le code de conduite Bunzl	100 %	100 %
Achats effectués auprès de fournisseurs dont nous avons évalué la politique RSE	98 %	80 %
Usines de fournisseurs asiatiques auditées	19 %	8 %
Fournisseurs ayant signé la Charte Achats Responsable PLG	51 %	36 %

■ Prévention

Dans certaines régions, nous nous appuyons sur l'activité de l'ONG **Stop the Traffik**.

Cette organisation s'occupe notamment de lutter contre la traite des êtres humains et le travail forcé. Grâce au rapport de veille Adverse Media Search Report, nous pouvons recevoir des informations à propos de l'activité de nos fournisseurs grand import, une analyse des risques des pays et des régions ainsi qu'une veille sur les pratiques illégales liées à certains produits ou matières premières.



La recherche est effectuée à l'aide d'Elasticsearch, un moteur de recherche et d'analyse ouvert, rendu possible par le Traffik Analysis Hub (TA Hub), un partenariat qui comprend des institutions financières, des ONG, des forces de l'ordre et des agences gouvernementales.

L'utilisation de technologies cognitives avancées développées par IBM facilite le partage d'informations et la veille contre le travail forcé et la traite illégale d'êtres humains.

■ Conformité des produits

Nous sommes **CERTIFIÉS ISO 9001** depuis 2002.



Notre service Qualité Produits est dédié au respect du cadre réglementaire applicable à l'ensemble de nos produits et à la promotion du partage des bonnes pratiques.

Plusieurs mesures sont mises en place afin de s'assurer de la bonne conformité de nos produits :

- Plans de contrôles établis en fonction d'une **analyse des risques** permettant d'identifier les produits les plus sensibles et la concordance avec leurs caractéristiques techniques. Des contrôles peuvent également faire suite à des réclamations clients ou à une procédure de non-conformité.
- **Suivi du déploiement des actions correctives** mises en place avec les fournisseurs concernés suite à des audits ou à des non-conformités produit.
- **Identification du cadre réglementaire applicable et attestation de conformité nécessaires à la commercialisation** des produits distribués par PLG (exemple : Attestation d'absence de nanoparticules, Attestation d'absence Bisphénol A / Phtalates, attestation REACH).
- **Vérification de la conformité au cadre réglementaire des produits dits spécifiques** : produits soumis à une Fiche de Données de Sécurité, produits chimiques à marque propre, dispositifs médicaux, dossiers réglementaires des EPI (équipements de protection individuelle), absence de substances CMR et contact alimentaire.
- **Depuis 2024, PLG analyse la présence de substances PFAS** (perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées, aussi appelées « polluants éternels ») dans ses produits, à travers la collecte systématique d'attestations fournisseurs.
- **Dans le cadre de la certification Biocide**, une vigilance renforcée est appliquée pour identifier et limiter la présence de ces composés.

■ Responsabilité et compétences en interne

Afin d'améliorer la composition de notre offre et de souligner l'importance des principes de la RSE, des objectifs financiers et quantitatifs sont définis annuellement pour l'équipe Achats. Simultanément, des sessions de sensibilisation sont organisées pour renforcer les compétences des membres de l'équipe vis-à-vis des enjeux environnementaux, sociaux et éthiques liés à la chaîne d'approvisionnement. L'objectif est de promouvoir l'intégration des critères de développement durable dans les processus de sourcing et de référencement des produits.

En 2024, les équipes Achats & Marketing ont participé à une journée dédiée à la RSE dans le sourcing, ainsi qu'aux évolutions à venir du marché de l'hygiène et des gammes de produits.

Cet événement a également été l'occasion d'assister à une intervention et de prendre part à un atelier sur le plastique, axé sur les solutions concrètes pour en réduire l'usage.



Proposer des produits sûrs et durables

Politique

Afin d'innover et de promouvoir des solutions durables en hygiène professionnelle, nous accordons une attention particulière au choix de nos partenaires, mais également aux caractéristiques des produits que nous commercialisons :

- **Privilégier l'achat de produits fabriqués en France** afin de réduire au maximum l'empreinte carbone et de favoriser l'économie locale.
- S'appuyer sur le référencement de produits ayant des **labels garantissant un niveau d'exigence élevé**.
- Promouvoir les produits fabriqués à partir de **matières recyclées ou renouvelables** et remplacer progressivement le plastique à usage unique par des alternatives plus durables.
- Mettre en avant les **innovations et les technologies** disruptives présentes sur le marché.
- Référencer des **produits garantissant la sécurité et le confort** de l'utilisateur final.

Actions mises en place en 2024

■ L'Offre Développement Durable

L'Offre Développement Durable a été consolidée en 2020 et propose une sélection de produits comportant au moins un attribut durable, que ce soit sur le plan environnemental ou social. En 2024, bien que l'offre Développement Durable ait été recentrée autour de critères plus exigeants, sa contribution au chiffre d'affaires est restée stable.

Offre Développement Durable

Part du CA 2024 : 57,5%
(stable vs 2023)



📌 **L'origine des produits**

En 2023, nous avons poursuivi nos efforts en faveur d'un sourcing plus local. Nous avons poursuivi le rééquilibrage du chiffre d'affaires en faveur de produits d'origine européenne, malgré une légère baisse de la part des références fabriquées en France :

- **Zone 1** : France.
- **Zone 2** : Europe dans un rayon de 1 000 km.
- **Zone 3** : pays entre 1 000 et 5 000 km.
- **Zone 4** : Grand Import.

Part du chiffre d'affaires par zone géographique		
ZONES	CA 2024	2024 vs 2023
Zone 1	43,8%	-1 pts
Zone 2	39,3%	+ 1,4 pts
Zone 3	1,6%	- 0,0 pts
Zone 4	15,3%	- 0,4 pts

📌 **Les labels écologiques**

Les labels écologiques constituent une garantie de transparence, de respect de l'environnement et des normes associées.

Au sein de notre Offre Développement Durable, **17 labels** étaient actifs en 2024 parmi lesquels :

Ecocert & Ecolabel EU • Cradle to Cradle Or, Argent, Bronze & Basic • FSC & PEFC • Charte du Nettoyage Durable • Plastica Seconda Vita • Ecodetergent • Cosmos • Ecolabel Nordic Swan • Ecologo • NF & NF Environnement • Ok Compost Home.

	CA 2024	2024 vs 2023
CA 2024 produits avec label	46,5%	- 1,5 pts

11,9% des produits de notre offre et **20,9% de notre offre catalogue** possèdent un label écologique

📌 **La matière des produits**

Afin de proposer des solutions à faible empreinte environnementale, nous accordons une attention particulière à la composition des produits. En privilégiant les matières recyclées ou d'origine naturelle, nous contribuons à la préservation des ressources, encourageons l'économie circulaire et réduisons l'impact en fin de vie.

2024		
Catégorie produits	Part du CA (%) des MR* (%)	% de MR*
A Chimie	0,3%	0,3%
B Papier / Ouate	61,4%	51,6%
C Matériel de nettoyage et équipement	10,8%	4,1%
D Distributeurs / Doseurs	21%	8%
E Équipement de protection individuelle	0,8%	0%
F Matériel électrique	21%	5,2%
G Collecte des déchets et consommables	78,4%	48,9%
H Équipement médical et soins	0,7%	7,0%
I Accessoires hôtellerie et restauration	23,5%	3,9%
Total général	32,3%	7,8%

* Produits avec de la matière recyclée



📌 **Matériel reconditionné**

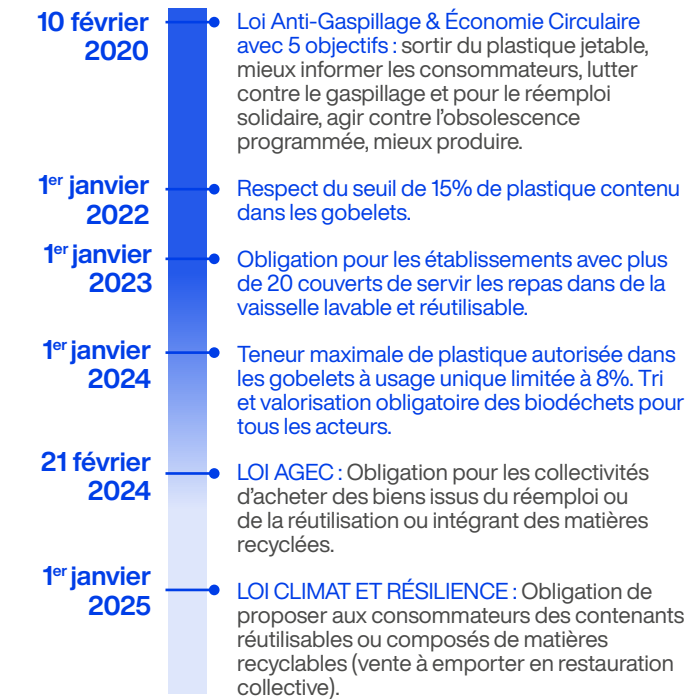
TASKI En 2023, en collaboration étroite avec notre partenaire fournisseur TASKI, nous avons lancé une nouvelle gamme de matériel électrique reconditionné. Cette initiative reflète notre engagement envers un modèle économique circulaire, offrant des solutions plus abordables à nos clients.

65K€ générés en 2024 sur le matériel reconditionné

La gamme comprend des autolaveuses soigneusement réparées par le fournisseur, respectant des normes de sécurité strictes avant d'être remises en vente.

En 2024, PLG a engagé de nouveaux partenaires dans cette démarche, en vue de lancer des gammes similaires dès 2025.

■ **L'impact de la réglementation**



Depuis son entrée en vigueur, la loi AGECE a eu un impact significatif sur notre activité, tout comme la directive européenne sur les plastiques à usage unique (SUP).

En 2024, nous avons continué à référencer des alternatives aux plastiques à usage unique en conformité avec la réglementation, en relevant nos critères d'exigence. Notre sélection inclut désormais :

- Des articles fabriqués à partir de matières naturelles telles que le bois, la paille et le bambou.
- Des articles compostables certifiés OK HOME COMPOST EN 13432, tels que les serviettes, les emballages et les gobelets.
- Une mise en avant de notre gamme de produits réutilisables.

De plus, le Groupe s'engage à accompagner nos clients dans la collecte séparée et la valorisation des biodéchets. Nous proposons deux types de solutions :

- Une large gamme de bacs et de sacs compostables certifiés pour faciliter la collecte et le tri à la source.
- En 2024, nous avons enrichi notre base de données produits afin de centraliser toutes les informations nécessaires à la conformité réglementaire et à la proposition d'alternatives responsables.

	Part de CA 2024	Part de CA 2023
Part du CA réalisé sur des produits d'emballage alimentaires	2,9 %	2,8 %
Produits susceptibles d'être impactés par la réglementation et susceptibles de passer à des matériaux alternatifs	1 %	0,9 %
Produits dont la matière est susceptible d'être réglementée mais pas d'alternative existante	1,2 %	1,2 %
Produits en matière alternative ou réutilisables	0,7 %	0,7 %
Produits dont la matière est soumise à la réglementation (écoulement des stocks / conditions particulières)	0 %	0 %

■ Techline : la marque exclusive de PLG de plus en plus durable



Notre marque Techline est au cœur de notre stratégie RSE.

La gamme Tech'Lab (marque fille de Techline lancée en 2017) a été la première brique de cette orientation RSE : des produits chimiques 100% issus de ressources renouvelables et d'origines végétales ou minérales, 100% biodégradables en 28 jours¹, fabriqués en France et certifiés Ecocert².

En septembre 2022, l'équipe Achats a signé la Charte Développement Durable Techline.

À travers cette charte, nos Chefs de Produits se sont engagés à respecter les critères établis en matière de développement durable pour la sélection et le lancement des nouveaux produits.

Le cahier des charges auquel les produits devront répondre est désormais plus complet :

- Performance RSE des fabricants.
- Lieu de fabrication.
- Caractéristiques des emballages.

Sans oublier que, pour chaque catégorie de produits, des critères spécifiques devront être respectés, notamment vis-à-vis de la sécurité, de la composition ou encore de la fin de vie des produits.

En 2024, PLG a renforcé sa démarche d'éco-conception sur la marque Techline, en agissant concrètement sur les emballages afin de réduire leur impact environnemental. Parmi les principales actions mises en œuvre :

- Optimisation des emballages de certains gants Techline grâce à la compression d'air, permettant un gain de place lors du transport.
- Suppression des emballages plastiques sur les franges et microfibres Techline, remplacés par des alternatives plus durables.



■ Techline Positive



SANS PLASTIQUE



FABRICATION SANS
ÉMISSION DE CARBONE



ÉNERGIE
RENOUVELABLE

**156 k€ de chiffre d'affaires généré en 2024
par la gamme Techline Positive**

En 2023, PLG a lancé Techline Positive, conçue autour des principes du développement durable. Cette marque engagée propose des solutions innovantes à faible impact environnemental et sociétal, incarnant notre volonté d'allier performance, responsabilité et durabilité pour impulser un changement positif.

La première gamme Techline Positive est dédiée aux produits en papier ouaté à faibles émissions de CO₂, incluant notamment des essuie-mains et du papier toilette. Fabriqués par un partenaire certifié B Corp, ces produits se distinguent par :

- L'absence totale d'emballage plastique.
- Des procédés de production décarbonés, basés sur la biomasse, la co-génération et l'électricité renouvelable.

Résultat : une empreinte carbone trois fois inférieure à celle des papiers traditionnels*, pour une hygiène plus responsable à chaque usage.

¹ Hormis parfums d'ambiance. ² Hormis la réf. 395246 - Détergent Désinfectant Sols & Surfaces Tech'Lab 5L.
*Comparaison basée sur l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) entre le papier LC Paper et EPD papier traditionnel en pâte vierge.

■ Le bien-être de l'utilisateur

Nos solutions durables ne se limitent pas aux produits à plus faible impact environnemental. Elles s'étendent à tout produit ou méthode permettant d'augmenter le bien-être et la sécurité, et de réduire l'exposition aux risques lors de son utilisation.

En 2023, nous avons poursuivi nos efforts de recherche en collaboration avec l'Institut spécialisé de l'ergonomie et de la santé allemand pour trouver des solutions efficaces contre les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS).

Alignés sur notre engagement envers la santé et le bien-être, nous avons récemment lancé une gamme de chariots Techline certifiés IGR (Institut pour la Santé au Travail et l'Économie). Ces chariots ergonomiques ont été spécifiquement conçus pour accompagner les utilisateurs dans leurs activités de nettoyage en réduisant le poids des équipements, contribuant ainsi à prévenir les mauvaises manipulations et les postures incorrectes.



L'institut est impliqué dans l'analyse des produits, la formation, le coaching et la recherche et, soutient les fabricants dans la conception de leurs produits.

Il coopère avec de grands groupes en organisant des ateliers sur l'ergonomie au travail, comme avec BMW ou MAN, ou sur la conception de produits, comme avec Fellowes ou Mauser. La certification « produit ergonomique » est reconnue dans les pays de l'UE et en Asie. Son évaluation est basée sur deux macro-critères : la preuve scientifique de l'ergonomie du produit (normes ISO) et l'accompagnement du client, c'est-à-dire la manière dont le fournisseur lui explique les caractéristiques du produit.

Nos efforts pour la sécurité des utilisateurs concernent également la gamme de produits chimiques.

Depuis 2020, plus aucun produit contenant des substances CMR* n'est référencé ni présent dans notre offre.

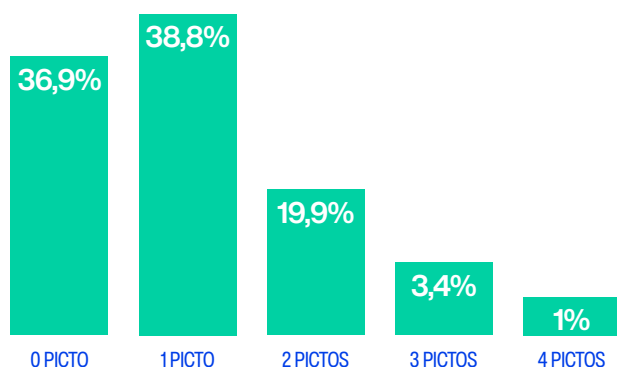
En 2024, plus de 75% des produits de notre gamme chimie affichent un maximum de 1 pictogramme de danger et la part de produits ayant quatre pictogrammes est en baisse constante (1% en 2024 vs 1,21% en 2023).

Nous assurons un suivi particulier des produits portant les pictogrammes SGH06 (toxicité aiguë) ou SGH08 (danger pour la santé), signalant un risque élevé pour l'utilisateur. Entre 2023 et 2024, aucun nouveau produit de ce type n'a été référencé dans notre offre.

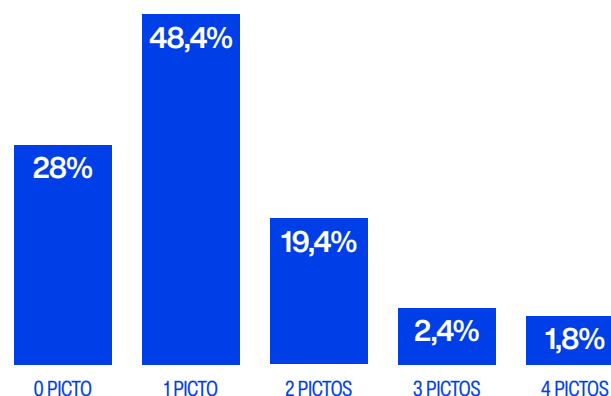
Pictogramme de danger	Nb réf. 2024	Nb réf. 2023
SGH06	3	3
SGH08	21	21

La somme du chiffre d'affaires généré par les produits comportant ces pictogrammes s'élève à 81 k€, représentant moins de 0,01% du chiffre d'affaires total. Ces produits sont très spécifiques et destinés à des clients particuliers, notamment des usines agroalimentaires.

Répartition du nombre de références par nombre de pictos de danger



Répartition du CA 2024 par nombre de pictos de danger



*Agents chimiques cancérogène, mutagène et reprotoxique

Accompagner et conseiller nos clients dans la réduction de leur impact

Le diagnostic et les indicateurs

Dans une volonté de transparence et pour soutenir nos clients dans leur démarche d'achats responsables, nous avons lancé un rapport d'évaluation durable client.

Le rapport analyse les achats du client et les performances grâce aux indicateurs suivants :

- Achats en Offre Développement Durable.
- Provenance géographique des produits achetés.
- Achats de produits avec un label écologique.
- Statistiques Écoscoring by PLG.
- Indicateurs transport.
- Revaloriz by PLG.

Ce rapport permet à nos clients de suivre leurs résultats, de répondre à leurs objectifs en matière d'achats responsables et de communiquer sur leur performance en interne comme en externe.

Écoscoring, un repère fiable pour des achats plus responsables

Pour permettre à nos clients de sélectionner des produits plus durables et de renforcer la transparence, nous avons lancé en 2022 un système de notation produit : L'Écoscoring by PLG. Cet outil vise à noter le niveau global de durabilité des produits que nous commercialisons, pour orienter le client dans ses choix.



Il s'agit d'un référentiel d'évaluation des produits sur un barème de 0 à 10, basé sur 6 critères généraux :

- **Composition du produit** : matières naturelles, recyclées, écologiques, biosourcées...
- **Durée du cycle de vie du produit** : concentration, réparabilité, réutilisabilité.
- **Fin de vie du produit** : biodégradabilité, compostabilité, valorisation, recyclage.
- **Régime législatif et conformité** aux lois et règlements en vigueur.
- **Facteurs humains** : risques sur la santé et la sécurité des utilisateurs.
- **Sourcing écoresponsable** : politique environnementale, RSE... du fabricant.

Ces critères sont déclinés en fonction de la catégorie des articles afin de prendre en compte, dans l'évaluation, les caractéristiques et les attributs de chaque produit.

La méthode de calcul Écoscoring du Groupe PLG a été vérifiée et approuvée par SGS⁴ ICS au cours de l'année 2022. Au terme de cette intervention, SGS ICS a attesté de la fiabilité et de la cohérence de cette méthodologie de notation environnementale.

10 600 ARTICLES ACTIFS
évalués avec l'Écoscore by PLG

SGS

■ L'Energyscore, un repère clair pour réduire votre empreinte énergétique



Groupe PLG lance un nouvel indicateur évaluant la consommation énergétique d'appareils électriques tels que les autolaveuses, aspirateurs et monobrosses. Cet outil vise à sensibiliser nos clients et les guider vers un choix d'équipements à faible impact énergétique. Nous avons établi un classement sur 5 niveaux pour chaque catégorie de produit au sein de notre gamme, allant de 1 (très énergivore) à 5 (le produit le moins énergivore de la gamme), fournissant ainsi une référence claire pour des choix plus durables.

■ Revaloriz, un service pour mieux gérer les déchets



Depuis fin 2021, nous proposons un service de collecte, de reprise et de revalorisation de certains des déchets issus de la commercialisation et de l'usage de nos produits :

- Emballages plastiques vides souillés de produits chimiques.
- Masques à usage unique.
- Équipements de protection individuelle.
- Gobelets en carton.
- Aérosols en métal.
- Produits chimiques et EPI périmés.
- Essuie-mains usagés.
- Déchets électriques.

97 ADHÉRENTS au service Revaloriz

- ▶ 13,3 T de déchets dangereux revalorisés
- ▶ 0,8 T d'EPI non recyclables revalorisés en CSR
- ▶ 0,7 T de gobelets et masques recyclés
- ▶ 4,5 T d'autres déchets

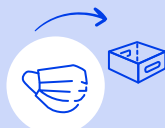
En 2024, PLG a enrichi son offre Revaloriz avec une nouvelle solution dédiée à la collecte et au recyclage des essuie-mains usagés — un déchet jusqu'alors majoritairement enfoui.

Cette initiative permet de préserver les ressources en eau et en fibres en donnant une seconde vie à ces papiers, qui sont réintégrés dans la chaîne de production pour fabriquer de nouveaux essuie-mains ou du papier de bureau.

Accessible sur l'ensemble du territoire français, ce service repose sur un modèle flexible : collecte en cartons ou abonnement, selon les besoins des clients. Il intègre également une dimension sociale forte, grâce à la participation d'un ESAT dans la logistique, renforçant l'impact environnemental et sociétal de la démarche



LES DÉCHETS CONCERNÉS



Le polypropylène **des masques** est récupéré, hygiénisé et valorisé en rembourrage d'ameublement.



Les **EPI** sont revalorisés en CSR (combustible solide de récupération) pour alimenter les cimenteries.



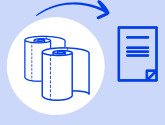
Les **emballages plastiques** vides souillés non recyclables sont valorisés en énergie pour chauffer des bâtiments.



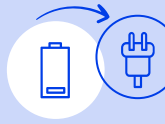
Les **gobelets cartons** servent à refabriquer des articles en carton.



Le métal contenu dans les **aérosols** est récupéré et réutilisé.



Les **essuie-mains** sont recyclés pour devenir papier bureau ou nouveaux essuie-mains.



Pièces récupérées et matières recyclées.

■ Les formations et l'accompagnement

Afin d'accompagner nos clients au mieux dans leur démarche en hygiène et l'application des protocoles, nous proposons des formations certifiées.

Grâce au travail de deux formateurs internes, habilités à délivrer des formations certifiées Qualiopi, nous accompagnons nos clients sur des sujets tels que l'hygiène des locaux, l'alimentaire, le linge ou sur la conformité à la législation microbiologique. Ces actions se développent à la suite d'un audit sur le site du client et à l'identification des objectifs d'amélioration. La validation des compétences s'effectue à travers d'un examen final.

En 2024, PLG a renforcé son engagement en matière de formation professionnelle en lançant le service " Expertise Hygiène ", destiné à accompagner ses clients dans l'optimisation des pratiques de nettoyage et de désinfection.

Trois thématiques ont particulièrement suscité l'intérêt cette année :

- Certibiocide
- Hygiène et entretien des locaux
- Hygiène et circuit du linge

Formations réalisées :
341 clients accompagnés
en 2024



L'évolution réglementaire autour du Certibiocide a marqué l'année, avec l'arrêté du 3 décembre 2024 repoussant d'un an l'obligation de formation pour les utilisateurs de produits désinfectants. La nouvelle échéance est fixée au 1er janvier 2026.

Nos formations contribuent à renforcer la sécurité des utilisateurs, tout en favorisant un usage plus raisonné et performant des produits.

En tant qu'organisme certifié Qualiopi, PLG garantit des formations de qualité, alignées sur les besoins opérationnels du terrain et participant activement à la montée en compétence durable des professionnels de l'hygiène.

524 PROTOCOLES
mis en place en 2024

Nous accompagnons également les clients dans la mise en place de plans de nettoyage obligatoires des établissements, des locaux et des équipements qui sont tenus à un état constant de propreté. L'accompagnement permet aussi d'orienter le client vers des produits ou des pratiques d'usage plus écoresponsables (dosage optimal, alerte sur les risques chimiques ou sanitaires). Dans le cadre de ces protocoles, nous déconseillons systématiquement tous les produits qui peuvent nuire gravement à la santé. Les équipes commerciales, de concert avec nos partenaires fournisseurs, sont disponibles à la demande de nos clients pour organiser des rendez-vous d'information et leur permettre de découvrir des nouveautés ou d'expliquer l'usage ou l'application des produits.

■ Le conseil pour les produits chimiques

Afin d'analyser les portefeuilles produits de nos clients et de pouvoir proposer des alternatives à faible risque, nous avons mis en place un outil de cartographie de l'offre produits :

- Pictogrammes de danger.
- Mentions de danger.
- Classes de danger.
- Substances potentiellement polluantes ou dangereuses : PFAS, EDTA, azurant optiques, phosphates.

Cet outil identifie les produits présentant le plus de risques pour le stockage et pour la manipulation, permettant d'adapter les dynamiques de travail et de protéger les utilisateurs.

■ Une politique qualité des produits

Le système de management de la qualité est régulièrement audité par une équipe interne provenant de différents univers métiers. L'objectif est d'auditer l'ensemble des sites et des processus sur un cycle de 3 ans. En 2024, 16 audits internes ISO 9001 ont été réalisés.

La volonté d'améliorer l'expérience client implique nécessairement de considérer l'insatisfaction exprimée, de la suivre et de la traiter :

- Mise en œuvre d'outils visant à identifier les dérives dites significatives de nos processus opérationnels.
- Mise en œuvre d'une démarche de partage des bonnes pratiques au service de l'efficacité.

	2024	2023
Nb de tickets ouverts	25 046	23 010
Taux de conformité	95,32 %	95,56 %

2

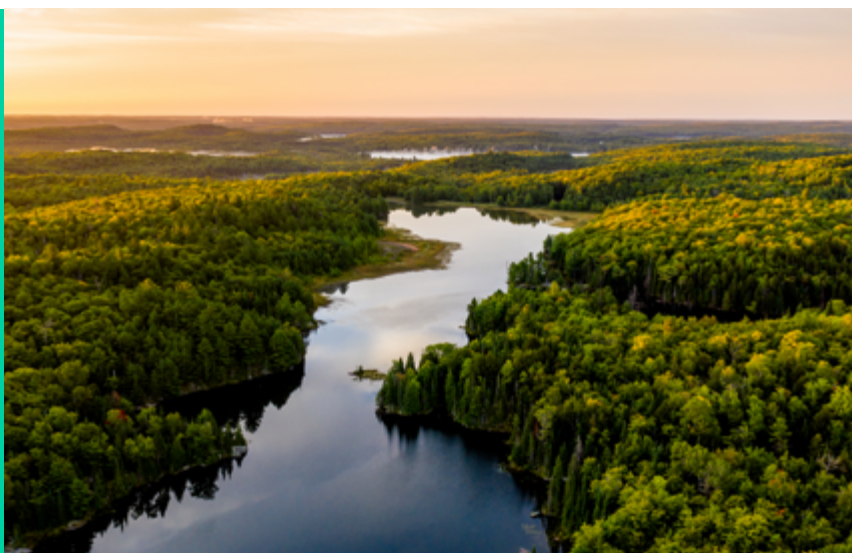
Soutenir l'économie circulaire et réduire notre impact sur l'environnement

ENJEUX

Émissions de GES, impact des déchets générés, impact sur la biodiversité.

THÉMATIQUES

Lutte contre le dérèglement climatique, revalorisation et recyclage des déchets, gestion de l'eau, intégration de l'approche circulaire dans la relation client



La stratégie RSE du Groupe vise à réduire notre impact sur l'environnement par la réduction de notre empreinte carbone et de nos émissions de CO₂, pour favoriser la biodiversité et maîtriser les risques de pollution.

Réduire nos émissions de GES

Politique RSE

La nature de notre activité nous oblige à reposer sur des moyens émetteurs de CO₂ : le transport des marchandises, le déplacement des commerciaux et des techniciens du service SAT sont à l'origine de 90 % de nos émissions directes de CO₂.

Conscients de notre impact et ayant la volonté de réduire nos émissions de gaz à effet serre, nous avons adopté une stratégie qui repose sur deux grands axes :

- **Le transport** : optimiser notre activité grâce à des outils et pratiques plus écologiques, effectuer une transition de notre flotte interne vers des technologies à plus faible impact et s'appuyer sur des prestataires externes qui partagent notre vision.
- **La performance énergétique de nos sites** : réduire la consommation électrique de nos entrepôts et agences, travailler sur l'isolation et rénover les technologies de chauffage.

Actions mises en place en 2024

■ Mesure du bilan carbone

Depuis 2023, PLG réalise un bilan complet de son empreinte carbone, couvrant l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1, 2 et 3. Cette démarche, conduite en partenariat avec Open Lande et la plateforme Climatip, repose sur la méthodologie reconnue du Bilan GES réglementaire (BGES).

L'analyse prend en compte :

- Les émissions directes (scope 1).
- Les émissions indirectes liées à l'énergie (scope 2).
- L'ensemble des autres émissions indirectes (scope 3), incluant les achats, le transport, la gestion des déchets, les déplacements professionnels et les usages en aval.

Ce diagnostic nous permet de quantifier précisément notre impact climatique, d'identifier les principaux leviers de réduction et d'intégrer pleinement la décarbonation dans notre stratégie environnementale.

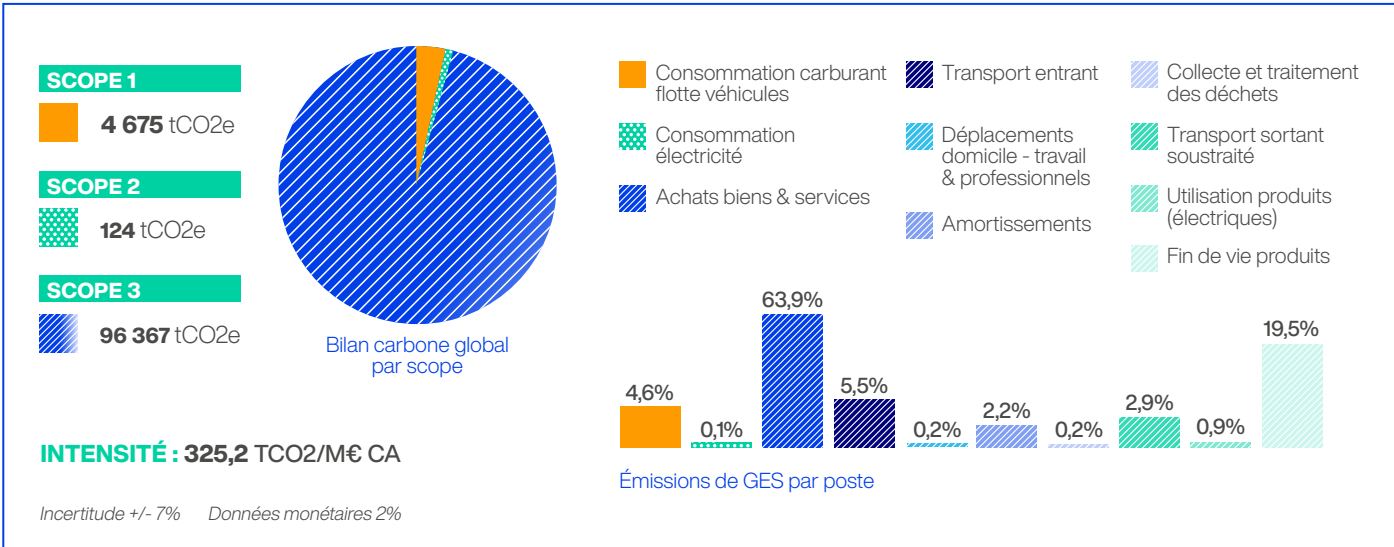
Il s'inscrit dans notre volonté de contribuer activement à la lutte contre le changement climatique, en renforçant la transparence et la responsabilité au sein de notre chaîne de valeur.

Les objectifs de réduction des émissions ont été approuvés par l'initiative Science Based Targets (SBTi) comme étant conformes aux niveaux requis pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris :



Objectifs vs 2019	
2025	Scope 1 et 2 Réduction de 25 % des émissions de CO ₂ (t/millions de CA)
2027	Scope 3 79 % des fournisseurs auront des objectifs de réduction des émissions de CO ₂ approuvés par la SBTi
2030	Scope 1 et 2 Réduction de 50 % des émissions de CO ₂ (t/millions de CA)
	Scope 1 et 2 (en valeur absolue) Réduction de 27,5 % des émissions 100 % utilisation d'énergie renouvelable
2050	Scope 1, 2 et 3 Zéro émissions nettes

Bilan carbone 2024



Optimisation du transport

Depuis 2019, nous révisons régulièrement nos plans de transport en optimisant nos tractions et nos tournées pour réduire notre taux de fragmentation.

L'optimisation du transport s'inscrit dans une démarche plus globale impliquant et mobilisant tous les services au sein de l'entreprise.



La réorganisation des flux a conduit à une rationalisation du nombre d'interlocuteurs avec nos fournisseurs, simplifiant ainsi la gestion de nos achats. À présent, chaque responsable d'approvisionnement est associé à un fournisseur pour l'ensemble de nos sites, tandis que les coordinateurs de gamme et les approvisionneurs sont encouragés à optimiser l'utilisation des transports complets.

Les méthodes d'approvisionnement mises en place améliorent significativement notre performance logistique. Elles offrent une meilleure visibilité, limitent les surcoûts et optimisent le taux de remplissage, ce qui contribue directement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Nous travaillons en étroite collaboration avec l'équipe transport et logistique pour optimiser nos transferts inter-sites, en tenant compte des défis liés à la gestion de 14 dépôts et de la nécessité de minimiser les déplacements à vide.



Nous avons comme objectif de travailler activement avec nos clients sur la rationalisation des livraisons et la fréquence de leurs commandes.

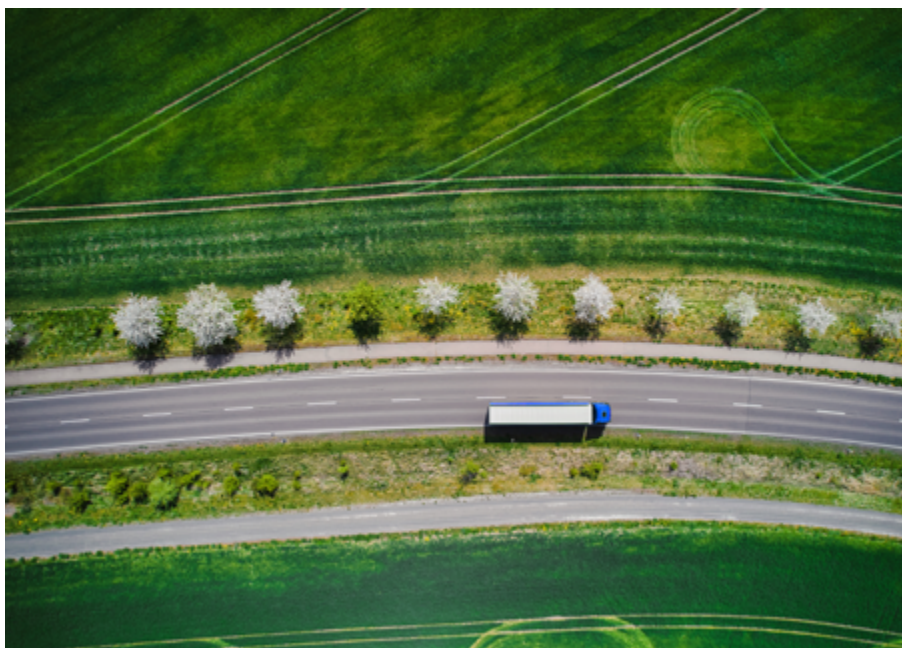
Nous croyons également que le parcours de digitalisation du Groupe peut nous aider à optimiser notre process d'approvisionnement et de livraison tout en garantissant aux clients un service efficient.

En 2023, nous avons amélioré notre outil d'analyse du comportement des clients, offrant désormais la capacité d'identifier ceux qui effectuent un grand nombre de commandes et de livraisons. Cette amélioration nous permet de proposer des itinéraires de regroupement visant à minimiser les émissions de CO₂. Ces paramètres sont désormais intégrés par les responsables commerciaux dans le suivi des clients.

En 2024, PLG a poursuivi le déploiement d'outils digitaux pour renforcer l'efficacité de ses opérations logistiques et réduire son empreinte carbone.

L'entreprise a notamment investi dans un système de gestion d'entrepôt (WMS), qui permet de regrouper les livraisons, harmoniser les itinéraires et améliorer la planification, réduisant ainsi





les distances parcourues et optimisant le taux de remplissage des véhicules.

Parallèlement, 2024 a marqué le déploiement complet du système de gestion du transport (TMS). Cet outil pilote l'ensemble des flux de transport, optimise les tournées de livraison et assure la traçabilité des marchandises. Il calcule également avec précision les émissions de GES liées aux livraisons, permettant de transmettre à nos clients des données fiables et transparentes. Le TMS offre par ailleurs une vision détaillée de la flotte de nos transporteurs partenaires, facilitant le suivi de leur transition vers des véhicules moins émetteurs et l'évaluation des gains environnementaux générés par une meilleure organisation des livraisons.

La montée en puissance de ces solutions digitales illustre notre volonté d'agir pour un transport plus responsable, plus efficient et plus durable.

Enfin, PLG s'engage à former les conducteurs de sa flotte pour allier performance, sécurité et responsabilité environnementale. Des modules de sensibilisation à l'éco-conduite sont mis en place afin de diffuser les bonnes pratiques : réduction de la consommation de carburant, limitation des émissions polluantes et amélioration de la sécurité sur la route.

Depuis 2022, cet engagement s'est concrétisé par le déploiement d'un plan de formation ambitieux aux risques routiers, en partenariat avec l'organisme Centaure. Spécifiquement conçu pour la conduite professionnelle, ce programme met l'accent sur les bénéfices d'une conduite souple et anticipative. Il est désormais intégré de façon obligatoire dans le parcours de formation de chaque chauffeur.

■ Transition de notre parc

Réduire notre empreinte carbone passe par la transformation de notre flotte et l'adoption de solutions de transport à plus faible impact environnemental.



PLG vise à concilier proximité commerciale, efficacité logistique et réduction des émissions, en ligne avec les attentes croissantes de ses clients.

En 2024, notre parc se compose de 440 voitures, 75 poids lourds et 59 véhicules légers, principalement utilisés par le service SAT.

Depuis 2021, avec le soutien du groupe Bunzl, nous avons engagé une transition vers la mobilité électrique, en remplaçant progressivement nos véhicules par des modèles 100 % électriques ou hybrides, en conformité avec les réglementations en vigueur. Cette évolution s'inscrit dans un plan pluriannuel, incluant :

- L'accompagnement au changement des collaborateurs.
- Le déploiement d'infrastructures de recharge sur la majorité de nos sites.

Notre flotte de transport et d'intervention technique respecte les normes Euro 5 et Euro 6, limitant les émissions de polluants atmosphériques. Nous poursuivons notre engagement en intégrant progressivement des véhicules à faible impact et en travaillant avec des sous-traitants déjà engagés dans la modernisation de leur flotte.

Dans un contexte de transition écologique accélérée, PLG explore depuis 2020 plusieurs solutions alternatives, en impliquant ses équipes à chaque étape.

Après l'introduction de la livraison urbaine par triporteurs électriques (en partenariat avec Les Triporteurs Français), qui réduit les nuisances sonores et les émissions en centre-ville, l'année 2024 a marqué l'installation de cuves de carburant XTL, une alternative plus propre au diesel classique.

En 2024 :

- **Le parc de véhicules électrifiés** (hybrides rechargeables ou 100 % électriques) a atteint 60 unités en 2024. Dans le cadre des livraisons de proximité en zone urbaine, notamment à Paris, PLG a également intégré un véhicule utilitaire entièrement électrique, renforçant ainsi son engagement en faveur d'une mobilité plus propre.
- **Poursuite du déploiement de bornes de recharge électrique** sur plusieurs de nos sites, incluant Champigneulle, Saint-Aignan, Blanquefort, Ars-sur-Moselle et le Magasin de Paris. Les sites de Quimper, Châteaubourg, St Quentin Fallavier et Vénissieux ont été équipés en 2022.
- **La reconduction de la journée de télétravail** a contribué à diminuer les trajets domicile-travail pour les fonctions concernées, offrant une solution efficace pour réduire notre empreinte carbone.
- **Mise à disposition de trois véhicules électriques** pour un usage régulier et de trois véhicules électriques partagés (Maurepas – Saint-Aignan – Quimper), permettant aux collaborateurs de découvrir et d'expérimenter ces nouvelles technologies.
- **Déploiement de stations de biocarburant HVO** sur ses sites de Saint-Aignan et Châteaubourg. Ces installations alimentent les 19 poids lourds et véhicules techniques opérant sur ces deux sites, contribuant à une réduction significative de l'empreinte carbone liée au transport. Le HVO (Hydrotreated Vegetable Oil) est un biocarburant de nouvelle génération, produit à partir d'huiles végétales ou de résidus organiques transformés. Son utilisation permet de réduire jusqu'à 90 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport au diesel fossile, tout en limitant les polluants atmosphériques comme les particules fines et les oxydes d'azote, grâce à sa fabrication à base de matières premières renouvelables.



■ **Livraison externe**

Notre engagement à réduire les émissions ne concerne pas que les émissions directes, mais aussi les émissions indirectes que notre activité génère à travers la sous-traitance des livraisons.

Notre volonté est de s'appuyer sur des acteurs qui partagent notre vision et nos objectifs et qui nous garantissent de s'engager dans la transition de leur flotte de transport vers des technologies à plus faible impact.

Depuis 2022, nous référençons principalement de nouveaux partenaires possédant des véhicules alternatifs aux thermiques : gaz naturel, électrique et, à l'avenir, hydrogène.

De plus, nous leur demandons de fournir les données carbone relatives aux livraisons, pour compléter notre reporting. Le renouvellement des contrats pour 5 ans avec notre partenaire Berto a permis de passer les louageurs sur une technologie Biogaz.

■ **La performance énergétique de nos sites**

Même si les émissions liées à l'énergie électrique sont largement inférieures à celles générées par les transports, nous nous engageons pour une politique de réduction de notre impact lié aux bâtiments.

Tout d'abord, à travers l'installation de technologies permettant de réduire notre intensité énergétique : éclairages LED, détection aux



mouvements, luminosité ambiante naturelle.

PLG fait évoluer l'éclairage de ses bâtiments. Désormais 50% de son éclairage se fait au LED, permettant de réaliser des économies d'énergies significatives.

Nous agissons aussi sur la qualité des bâtiments : isolation thermique, technologies de chauffage, énergies renouvelables.

Dans les dernières années, PLG a poursuivi ses actions visant la gestion énergétique de ses installations. Un logiciel de gestion des aérothermes a notamment été déployé sur le site de Saint-Quentin Fallavier, offrant un contrôle plus précis du chauffage au quotidien. À Quimper, des horloges ont été installées sur le système de climatisation réversible, améliorant la gestion des cycles de mise en marche et d'arrêt des climatiseurs. Par ailleurs, sur le site de Saint-Aignan, une chaudière à haute performance énergétique a été installée.

Les sites de Saint-Quentin-Fallavier, Vénissieux et Châteaubourg sont, quant à eux, pour plus de 90 % en chauffage pompe à chaleur. L'ensemble de l'énergie électrique de nos sites est à faibles émissions de CO₂, provenant de centrales nucléaires.

	2024	2023
M ₂ d'entrepôts en LED	65 %	65 %
Sites avec chauffage au fioul	10 %	10 %
Entrepôts HQE	10%	14 %

Mieux gérer et réduire nos déchets

Politique

	2024*	2023*	2024 vs 2023*
t déchets générés total (& ventilation composition)	299	337	-11%
t déchets révalorisés	156	182	-14%
t déchets NON révalorisés	143	142	1%
t déchets dangereux NON révalorisés	6	13	-50%
Taux de revalorisation global	52%	54%	-4%
Quantité de déchets par salarié (kg)	326	360	-9%

Nous agissons selon les principes vertueux de la gestion des déchets : réduire, réutiliser et recycler. Tout d'abord, nous suivons la production des déchets et le taux de recyclage de ces derniers, ainsi que la production par salarié, par site et au national.

Les déchets générés par PLG proviennent principalement de quatre sources :

- Les activités logistiques (cartons, films étirables, bois de palettes).
- Les produits périmés ou non conformes, classés comme déchets dangereux.
- Les activités administratives des agences (papier, déchets banals).
- Les travaux occasionnels, générant notamment des déchets de type ferraille.

Depuis plusieurs années, nous œuvrons pour réduire le plus possible l'impression et l'utilisation du papier afin d'éviter la génération de déchets. Pour atteindre cet objectif, nous avons mis en place le plan « 0 papier » : une démarche de digitalisation administrative qui concerne les bulletins de paie, les notes de frais et les factures. Tous ces éléments sont désormais gérés de façon informatique.

Le plan concerne aussi l'activité de prise de commandes de la part des clients : nous incitons nos clients à acheter leurs produits sur nos canaux digitaux ou en utilisant le catalogue en ligne. Environ 50 % des commandes que nous traitons sont désormais digitalisées.

* Ces informations se basent sur les données transmises par nos prestataires déchets nationaux.



Une politique de sensibilisation interne et externe est également réalisée pour éviter l'impression d'e-mails non nécessaires, à travers des communications périodiques et la mention dans les signatures électroniques (« Pour les Hommes et la Planète, n'imprimez ce mail que si nécessaire »).

Quant aux déchets générés non réutilisables, nous avons décidé, en 2022, de nous orienter vers une nouvelle solution globale permettant de répondre aux enjeux actuels :

- Augmenter le taux de revalorisation des déchets.
- Améliorer la qualité du reporting et la traçabilité de la fin de vie.
- Répondre aux obligations réglementaires concernant le décret 7 flux et le traitement des déchets dangereux.

Actions mises en place

PLG a poursuivi le déploiement du nouveau prestataire national de gestion des déchets, intégrant des actions de sensibilisation par le biais des ambassadeurs.

PLG a fourni à tous les collaborateurs des bouteilles réutilisables en métal et des tasses dans le but de sensibiliser les collaborateurs à la réduction des déchets, tels que les gobelets en carton ou les bouteilles en plastique. De plus, PLG a cessé l'achat de bouteilles en plastique sur l'ensemble de ses sites.

Protéger la biodiversité

Politique

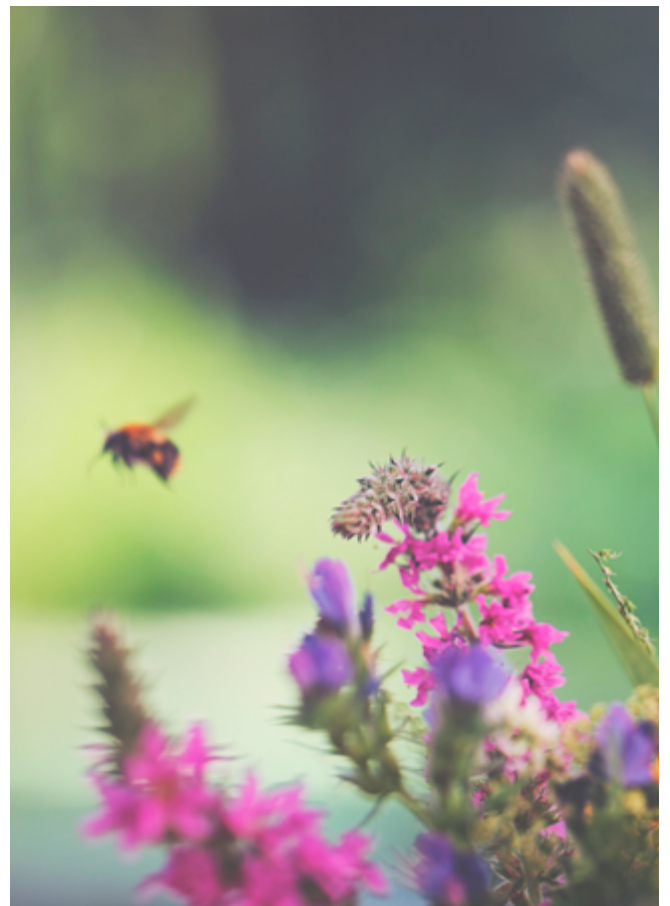
Nous sommes conscients de l'impact de notre activité sur la biodiversité et nous sommes déterminés à préserver la diversité des écosystèmes et des espèces pour assurer la santé de notre planète et la durabilité de nos opérations.

Notre politique proactive en faveur de la biodiversité s'appuie sur la protection des espèces locales et la collaboration avec des organisations locales, nationales et internationales dédiées à la préservation de la biodiversité et à la maîtrise des risques environnementaux liés à notre activité.

Actions mise en place

■ Maîtrise des risques de pollution

Nous nous engageons à respecter scrupuleusement la réglementation environnementale en vigueur. En ce qui concerne la gestion des matières dangereuses, nous respectons l'Accord européen sur le transport international des marchandises dangereuses par route (ADR). Pour assurer notre conformité, nous travaillons en étroite collaboration avec un conseiller de l'AFTRAL et sommes soumis à des audits annuels. À l'aide d'outils spécialisés, nous contrôlons nos produits dangereux, produisons des déclarations de matières dangereuses en analysant les Fiches de Données de Sécurité (FDS), et sensibilisons nos équipes logistiques à l'article 1.3 de l'ADR. Tous nos chauffeurs sont également formés au transport de matières dangereuses.





De plus, nous sommes assujettis aux normes des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) pour la gestion des niveaux de stock. Un suivi régulier des différentes rubriques est effectué, accompagné d'un reporting détaillé. Parallèlement, des mesures préventives sont mises en place dans nos entrepôts, notamment le contrôle annuel des eaux pluviales pour éviter toute contamination, l'installation de bacs de rétention, de zones de stockage dédiées aux produits dangereux, et l'application rigoureuse de règles de compatibilité des produits.

➤ Gestion responsable des ressources hydriques

Pour une gestion plus responsable de l'eau, nous surveillons et réduisons notre consommation avec un suivi précis à l'échelle de chaque site. Des capteurs automatiques sont déployés pour optimiser la consommation, ajustant automatiquement le débit d'eau, réduisant le gaspillage et favorisant une utilisation plus efficace.

➤ Préservation des espèces locales

Les sites de PLG, souvent situés près de zones riches en biodiversité, reconnaissent leur responsabilité envers l'environnement et mènent diverses actions pour soutenir les espèces locales ou menacées.

Depuis, nous avons instauré un programme d'éco-pâturage à Nantes et Champigneulle, réduisant ainsi notre empreinte carbone liée à la tonte, tout en favorisant les espèces locales, notamment les insectes. À Nantes, nous avons choisi d'utiliser des moutons de race Ouessant, emblématique de la Bretagne et du Finistère. Cette décision vise à préserver et à promouvoir une race animale souvent oubliée dans l'agriculture moderne.

Conscients du rôle crucial des abeilles dans l'équilibre écologique, nous avons installé des ruches sur le site de Champigneulle. À Blanquefort, où le site est riche en espèces d'oiseaux, des hôtels à oiseaux ont été mis en place pour offrir un habitat supplémentaire aux populations aviaires locales.

À Châteaubourg et Vénissieux, nous avons installé des hôtels à insectes pour valoriser le rôle essentiel des insectes dans les écosystèmes, en tant que pollinisateurs et régulateurs des populations d'autres organismes.



➤ Nos partenariats



Plastic Odyssey : Pour agir en faveur de la biodiversité et lutter contre l'impact des déchets plastiques, notamment sur les écosystèmes marins, nous soutenons l'expédition Plastic Odyssey. Le navire mène une expédition de 3 ans autour du monde visant à établir un réseau mondial d'initiatives locales axées sur la collecte et le recyclage des déchets plastiques. Leur approche consiste à agir à terre, en empêchant que les déchets ne finissent dans les océans. Comment ? En « nettoyant le passé » par le recyclage du plastique existant et en « construisant le monde d'après » en réduisant la production de déchets plastiques. Ils utilisent le déchet

comme une opportunité, développant des modèles économiques d'entrepreneuriat social pour créer de la valeur, des emplois, tout en dépolluant.

3

Favoriser le bien-être et l'engagement de nos collaborateurs



Garantir des conditions de travail optimales

ENJEUX

Respect des conditions de travail des collaborateurs, respect des normes SST, gestion des carrières et de l'évolution professionnelle, fraude, corruption ou pratiques d'affaires illégales, protection des informations et des données, diversité et inclusion, harcèlement et discrimination, relations avec les communautés locales et les associations, manque de participation et/ou compréhension de la stratégie RSE.

THÉMATIQUES

Garantir des conditions de travail optimales, diffuser une culture de la sécurité, favoriser l'évolution professionnelle, promouvoir la diversité et l'inclusion, stimuler l'implication dans la stratégie RSE, s'engager pour les communautés locales, prévenir les pratiques illégales, protéger les données et les informations.

Politique

Afin de garantir des conditions de travail optimales, nous nous engageons à respecter la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies et les Conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail. En tant qu'adhérent au Global Compact de l'ONU, nous respectons notamment les principes 4, 5 et 6.

Nous opérons en pleine conformité avec la réglementation existante en matière de salaire, d'horaires de travail, d'heures supplémentaires et d'avantages sociaux.

Actions mises en place en 2024

■ Rémunération variable

La rémunération de chaque collaborateur dépend de ses performances, de son potentiel d'évolution. Elle comprend un salaire fixe et peut comprendre une partie variable en fonction de l'atteinte des objectifs fixés.

En outre, pour les fonctions commerciales (commerciaux(ales), Assistant(e)s commerciaux(ales), Télévendeurs(euses) et Techniciens SAT) il est notamment prévu la mise en place d'incentives tout au long de l'année.

■ Consultation et enquêtes



Le Groupe PLG valorise l'implication de ses salariés et s'engage à les consulter régulièrement, recueillant ainsi leur avis sur leur perception du travail, leur bien-être dans l'entreprise, et leurs conditions salariales.

Comme l'année précédente, en 2024 nous avons réalisé le baromètre social, une enquête comprenant 60 questions pour évaluer l'opinion des employés sur divers aspects, tels que leur perception du travail, leur bien-être dans l'entreprise, l'équité et la qualité du management.

Parallèlement, plusieurs enquêtes ponctuelles, dites « flash », ont été menées pour évaluer des aspects spécifiques de notre politique RSE, incluant des sondages sur :

- [L'intégration des nouveaux entrants](#) et leur retour d'expérience sur leur parcours d'intégration au siège.
- [Des appels à volontaires pour le DuoDay](#) de la semaine du handicap.

En 2024, le système de consultations a été étendu également au suivi des périodes d'essai et à la montée en compétences des nouveaux entrants.

**En 2024, 81% des employés
ont répondu à l'enquête
Great Place To Work (+4% vs 2023)**

■ [Modalité de travail et droit à la déconnexion](#)

Nous avons l'objectif de garantir la conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle en favorisant, dans la mesure du possible, des modalités de travail souples.

Nous défendons ainsi le droit à la déconnexion, principe selon lequel aucun collaborateur n'est tenu de répondre à ses e-mails, messages et appels téléphoniques à caractère professionnel en dehors de ses heures habituelles de travail ou de son temps de travail.

Le Groupe PLG valorise l'implication de ses salariés et s'engage à les consulter régulièrement, recueillant ainsi leur avis sur leur perception du travail, leur bien-être dans l'entreprise, et leurs conditions salariales.

De plus, nous avons signé la Charte du Télétravail permettant aux collaborateurs de travailler à distance un jour par semaine dès lors qu'ils remplissent les conditions d'éligibilité.



**100 % des employés concernés
sont couverts par un accord déconnexion**

■ [Équilibre vie professionnelle et vie privée](#)

Pour aider nos salariés à mettre en place un équilibre entre l'organisation familiale et la vie professionnelle, nous octroyons 2 journées par an pour enfant malade. Nous assouplissons également la journée de travail pour le jour de la rentrée scolaire.

Nous proposons à nos collaborateurs des places en crèche à des tarifs négociés.

En 2023, un accord sur l'égalité professionnelle a été signé, introduisant de nouvelles mesures pour soutenir le bien-être des employées :

PLG s'engage à accommoder les femmes enceintes sur leur lieu de travail. À partir du quatrième mois de grossesse, chaque employée peut réduire sa journée de travail. Si le poste implique des contraintes physiques, des ajustements temporaires seront proposés. De plus, l'entreprise prévoit de faciliter l'accessibilité à leur lieu de travail en réservant des places de parking dédiées.

Introduction de 2 jours d'absence rémunérée à 100% pour les collaboratrices concernées par une fausse couche.

PLG s'engage à aménager le temps de travail des jeunes mamans allaitantes. Elles ont la possibilité d'un aménagement du temps de travail pendant une durée de 3 mois, avec maintien du salaire à 100%.



Qualité de vie au travail

Nous avons proposé des séances de shiatsu dédiées principalement aux employés des entrepôts logistiques et du service d'assistance technique pour accompagner les métiers ayant des contraintes posturales. Cette activité a permis de réduire le stress, les douleurs articulaires et les tensions.

Des séances de réveils musculaires ont également été organisées sur le site de Châteaubourg, dispensées à la fois par des prestataires externes lors de formations spécifiques et par les équipes logistiques au quotidien.

Afin de sensibiliser les collaborateurs à une alimentation locale et saine, tous les mois sur chacun de nos sites, des fruits locaux ont été mis à disposition grâce à un partenariat avec Les Plaisirs Fruités.



Dans notre engagement à créer un environnement de travail favorable, nous promouvons les moments de convivialité en organisant divers événements, tels que la fête de l'été et la célébration de fin d'année, ainsi que des activités sportives et de loisirs. De plus, nous lançons des défis en lien avec des événements spéciaux, comme le concours Vendée Globe et pronostiques sportifs avec des prix ou la période de Noël. Ces initiatives ont pour objectif de renforcer les liens entre collègues, encourager les échanges inter-services et cultiver un sentiment d'appartenance au sein de notre entreprise.

Favoriser l'évolution professionnelle et le développement du talent

Politique

Nous attachons une importance fondamentale à l'épanouissement des collaborateurs au sein de l'entreprise. Cela se traduit à chaque étape de la vie professionnelle :

- Le recrutement.
- L'attention portée à la diversité des profils et des origines.
- Le soin apporté à l'intégration de chaque nouveau salarié.
- Le prolongement de la carrière à travers des opportunités de formation, d'évolution des compétences et de mobilité.

Actions mises en place en 2024

Phase d'intégration

Nous avons mis en place une application mobile pour favoriser l'intégration (rubriques pour découvrir l'entreprise, son organisation, ses process, sa stratégie...) mais aussi pour délivrer les messages importants en lien notamment avec la sécurité au travail (règles de sécurité applicables au sein de l'entreprise). Tous les collaborateurs nouveaux entrants sont concernés par cette application.



	2024	2023
% nouveaux employés ayant réalisé le parcours d'intégration obligatoire (Be Welcome)	100%	100%

Depuis octobre 2022, nous avons également déployé un parcours d'intégration organisé au sein des locaux du siège. Chaque mois, nous accueillons ainsi physiquement à Saint-Aignan les nouveaux collaborateurs des services commerce, service technique, appel d'offres et fonctions transverses. Ils rencontrent ainsi les services support, partagent et créent un lien avec leurs nouveaux collègues. Ils ont aussi l'occasion d'avoir un échange avec la direction qui explicite la mission, les valeurs et les piliers stratégiques de l'entreprise.

Une version du parcours spécialement dédiée aux employés du service logistique a été élaborée, testée, et sera déployée en 2025. Par ailleurs, en 2023, un programme d'intégration a été mis en place, spécifiquement conçu pour les alternants arrivés en septembre. Ce parcours comprenait également un défi stimulant consistant en la création et la présentation à un jury d'un produit d'hygiène innovant.

Accompagnement et progression

Nous garantissons à chaque employé un entretien annuel réalisé par son manager afin d'assurer un suivi de performance et d'évolution professionnelle, et de recenser les besoins en formation et le souhait d'évolution.

	2024	2023
% des employés éligibles ayant réalisé des EAE/EP	88%	88 %

Grâce à la mise en place de l'outil Skillup, les entretiens professionnels sont désormais entièrement digitalisés. Cette solution permet un suivi simplifié et centralisé des demandes, des parcours et des ressentis des collaborateurs, facilitant ainsi le dialogue et le pilotage RH.

Formations

Nous mettons à disposition des formations en fonction des besoins de l'entreprise et des attentes exprimées par nos collaborateurs.

En 2023 et 2024, la création d'un groupe de travail a été initiée pour le « Développement des compétences de la force de vente », à destination des Commerciaux, des Responsables de Marché (RM) et des Directeurs Régionaux (DR) au sein de notre Groupe. Cette formation se concentrera principalement sur les compétences techniques de vente et les aspects liés au savoir-être. Elle sera étendue à l'ensemble de notre force de vente itinérante, y compris nos managers commerciaux, et sera déployée à partir de 2025.

Parmi ces formations, il existe un programme phare : la Bunzl France Academy. Il s'agit d'un programme dédié au développement des compétences en management (hiérarchique et transversal).

Il réunit des collaborateurs issus de toutes les entités du Groupe Bunzl en France, animés par les ambitions suivantes :

- Développer ou renforcer leurs compétences en management, en gestion de projets et en conduite du changement.
- Renforcer leur réseau au sein de Bunzl France, les synergies entre filiales profitant en retour à l'ensemble du Groupe.

Le programme est composé de 12 jours de formation et de la soutenance d'un projet.

Véritable incubateur de projets, la Bunzl France Academy permet à chaque candidat de proposer au Comité de Direction un projet qui lui tient à cœur, contribuant ainsi activement au développement du Groupe. Les projets validés à l'issue de la soutenance bénéficient d'un suivi au niveau de chaque entité.

Pour exemple, notre service Revaloriz de revalorisation des déchets est issu d'un projet porté par l'une des collaboratrices PLG.

+18% d'heures de formation dispensées en 2024 vs 2023



	2024	2023
Taux d'accès à la formation	69 %	59 %
Nombre de projets Bunzl France Academy validés par la direction	67 % entièrement validés 33 % validés partiellement	67 % entièrement validés 33 % validés partiellement

Mobilité

PLG a instauré une Newsletter Recrutement diffusée tous les 15 jours à l'ensemble des collaborateurs et a réalisé une campagne vidéo de promotion des métiers en interne, visant à encourager la mobilité interne et à cultiver une culture d'opportunités de carrière au sein de notre organisation.

Toute mobilité bénéficie d'un accompagnement, sur les aspects suivants :

- **Compétences** : la mobilité entraîne la mise en place d'un parcours dédié de formation et d'accompagnement sur le terrain.
- **Intégration** : un parcours d'intégration est déployé dans la nouvelle structure d'accueil avec un tuteur, avec le même soin que pour un nouvel embauché.
- **Déménagement** : la mobilité fait l'objet d'un accompagnement financier si elle entraîne un déménagement.

Par ailleurs, PLG a également œuvré pour améliorer la cooptation, une pratique qui a permis de pourvoir 18% des postes vacants au cours de la période considérée. Cette approche témoigne de notre volonté de valoriser les recommandations internes et de favoriser la collaboration entre les membres de notre équipe pour le recrutement de nouveaux talents.



Promouvoir la diversité et l'inclusion

Politique

Notre politique est de donner à tous les individus la même chance de nous rejoindre, de progresser et de s'exprimer dans l'entreprise, en valorisant les différences en tant que source de richesse, de performance et d'ouverture.

Pour renforcer cette vision, nous avons décidé, en 2022, de signer la Charte de la Diversité, renouvelée en 2024, nous engageant à :

- Sensibiliser et former les dirigeants aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité.
- Promouvoir l'application du principe de non-discrimination dans les actes de management et de décision de l'entreprise ou de l'organisation.
- Représenter la diversité au sein de la société française.
- Communiquer sur ce thème et encourager le respect des principes de la charte diversité.



Actions mises en place

➤ Prévention et lutte contre la discrimination et le harcèlement

En 2024, PLG et Bunzl France ont soutenu l'action de l'association Nos Quartiers ont du Talent (NQT), engagée en faveur de l'égalité des chances. Cette initiative vise à accompagner les jeunes diplômés issus de quartiers prioritaires vers l'emploi, l'alternance ou l'entrepreneuriat. Concrètement, les managers et cadres volontaires sont invités à s'impliquer en tant que mentors, en partageant leur expérience et en guidant ces jeunes talents dans leur parcours professionnel. En 2025, cinq collaborateurs de PLG seront engagés dans ce programme de mentorat.

De plus, plusieurs initiatives ont été lancées pour assurer un environnement de travail inclusif, équitable, exempt de toute forme de harcèlement, d'exploitation, d'abus ou de violence, pour tous nos collaborateurs.

Premièrement, notre code de conduite, remis à tous les collaborateurs, a été mis à jour pour intégrer des directives spécifiques en matière de diversité et d'inclusion. Dans le cadre de cette démarche, des vidéos « Skill Pills » ont été développées et diffusées à l'ensemble des collaborateurs afin de sensibiliser et renforcer la compréhension de ces enjeux au sein de l'entreprise.

En ce qui concerne le processus de recrutement, des sessions collectives ont été organisées sans présélection sur CV, visant à favoriser une évaluation plus objective des candidats et à réduire les biais éventuels dans le processus de sélection. Nous avons accordé une attention

particulière aux demandeurs d'emploi de longue durée, offrant des opportunités d'emploi à deux personnes issues de ces groupes.

Pour garantir une représentation équilibrée des genres dans nos processus de recrutement, des suivis ont été effectués au niveau de Bunzl Monde et de Bunzl France, notamment pour les postes au Comité de Direction (CODIR) et les postes de managers.

	2024	2023
Nb d'appels sur la ligne de prévention	0	0
% collaborateurs qui ont signé le code de déontologie	100 %	100 %
% collaborateurs formés à la diversité	100%	CODIR + managers

En 2023, le Groupe a déployé un planning important de formations et d'activités pour promouvoir la diversité et l'inclusion, destinées à tous nos managers, comprenant quatre sessions de deux heures chacune. Nous avons également dispensé des formations similaires à l'ensemble de nos collaborateurs, utilisant la plateforme Connect pour faciliter l'accès à ces ressources. Parallèlement, un atelier théâtre a été organisé, réunissant des managers et des équipes des Ressources Humaines, conçu pour favoriser la sensibilisation, le dialogue et la compréhension mutuelle autour de la prévention des agissements sexistes et de harcèlement sexuel.

Pour renforcer ces valeurs et sensibiliser les collaborateurs, 5 Webinaires sur la charte de la diversité ont été réalisés en 2024 . Cela a permis d'approfondir les fondamentaux de la diversité, l'importance de l'égalité professionnelle, comment reconnaître et agir contre les stéréotypes de genre et le sexisme, les discriminations sur l'apparence physique ou encore comment se comporter lors d'handicaps invisibles.

Depuis plusieurs années, nous avons instauré une ligne « Speak-up ». Cette plateforme offre la possibilité à nos collaborateurs de signaler de manière anonyme toute situation jugée grave ou tout comportement malveillant. En parallèle, une ligne de soutien et d'écoute psychologique est mise à disposition de tous nos collaborateurs, accessible via notre organisme de mutuelle.

De plus, le groupe a nommé des référents «harcèlement sexuel» chargés d'orienter, d'informer et d'accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement et les agissements sexistes.



Évolution des femmes

Une attention particulière est portée à l'évolution des femmes au sein de notre organisation. Nous mettons en œuvre un accord égalité professionnelle, qualité de vie au travail.

Nos efforts consistent désormais à les faire progresser à tous les échelons de l'entreprise, autant à des postes de direction que dans certains métiers traditionnellement dévolus aux hommes.

Index H/F 2024	88%	Index H/F 2023	88%
-------------------	-----	-------------------	-----

Le handicap

Depuis 2022, la mise en place d'un groupe de travail a impulsé une dynamique positive au sein de notre entreprise, visant à favoriser l'intégration et le soutien des employés en situation de handicap. L'objectif principal de ce groupe est de progresser dans l'inclusion des personnes en situation de handicap et de faciliter l'adaptation des postes de travail en fonction de leurs besoins spécifiques liés à leur santé.

Pour atteindre cet objectif, nous avons adopté plusieurs mesures concrètes, telles que la diffusion de nos offres d'emploi auprès d'organismes spécialisés, la mise en avant des offres accessibles à ce public, ou encore les partenariats avec des prestataires spécialisés dans l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Au siège du Groupe, par exemple, la prestation de nettoyage est effectuée par Saprena, une entreprise inclusive.

En 2023, un diagnostic approfondi, réalisé par un cabinet spécialisé mandaté par l'AGEFIPH, a été effectué pour évaluer notre politique en matière de handicap. Suite à cela, nous avons mis en place des référents handicap au sein de notre entreprise, chargés d'assurer un accompagnement personnalisé aux collaborateurs en situation de handicap. En outre, nous sommes activement engagés dans le club

de référents handicap régionaux, notamment dans les régions des Pays-de-la-Loire et de Bretagne, pour partager les bonnes pratiques et échanger sur les défis rencontrés.

De plus, nous avons organisé un job dating spécifique visant à recruter une personne en situation de handicap. Parallèlement, nous avons offert un accompagnement personnalisé à trois collaborateurs souhaitant monter leur dossier, visant à les soutenir dans leurs démarches et à faciliter leurs fonctions au sein de l'entreprise.

En 2024, un réseau d'ambassadeurs handicap a été mis en place pour faire avancer la démarche. PLG a activement participé à la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) en organisant des jeux de sensibilisation, des petits-déjeuners à base de produits issus d'ESAT, ainsi qu'une intervention du Clubhouse sur la santé mentale à Nantes.

Par ailleurs, nous avons renforcé notre accompagnement des collaborateurs concernés en proposant un congé payé supplémentaire, en mettant à disposition un guide dédié à la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et en structurant un réseau de référents handicap. Nous avons également pris part au Rallye des Immersions pour favoriser l'insertion professionnelle et avons amplifié la visibilité de notre engagement grâce à des vidéos dédiées à la promotion de notre politique handicap.

**En 2024, 5,23 % des employés
sont en situation de handicap**
(vs 3,70 % en 2023)

Jeunes et multiculturalisme

PLG encourage le recrutement de contrats en stage et en alternance, ainsi que des jeunes provenant d'autres filiales européennes, pour créer un contexte dynamique et multiculturel.

Grâce aux partenariats noués par les équipes RH avec plusieurs écoles de commerce, PLG a participé à des journées de job dating dédiées aux jeunes talents. Ces actions ont permis de renforcer notre attractivité auprès des étudiants et de favoriser l'insertion professionnelle. Résultat : 15 nouveaux alternants ont rejoint PLG lors de la rentrée de septembre.

L'un des piliers de cette politique est le programme « Young Talent ». Ce programme inclut toutes les filiales de Bunzl Europe Continentale et s'adresse à de jeunes diplômés à fort potentiel, capables de mener à bien différents projets. Il s'agit d'un contrat de 18 mois avec 3 missions de 6 mois dans différents pays européens afin de travailler sur les problématiques centrales du Groupe.



Depuis 2024, PLG collabore avec l'association « Nos Quartiers ont des Talents » (NQT) afin d'accompagner des jeunes diplômés issus des quartiers prioritaires dans leur formation et leur insertion professionnelle.

**En 2024, 67 % des alternants ont
choisi de poursuivre l'aventure chez
PLG, soit par un renouvellement de leur
contrat, soit par une embauche.**

Construire un dialogue social



Politique

Nous croyons dans le dialogue social et nous créons des conditions favorables à un réel dialogue entre la direction et les partenaires sociaux. Un accord sur le dialogue social a ainsi été signé en décembre 2021 par toutes les organisations syndicales présentes dans l'entreprise.

Cet accord établit que toutes les organisations syndicales représentatives ou non sont invitées autour de la table de négociation et il garantit de maintenir une empreinte locale afin de stimuler le dialogue entre les parties.

Actions mises en place

Suite à la fusion administrative des entités locales en une seule entité en 2022, la décision a été prise de maintenir les Comités Sociaux d'Entreprise (CSE) au niveau local. Ce choix découle du désir de maintenir un ancrage territorial significatif et de permettre l'expression des besoins spécifiques à chaque région.

En novembre 2023, une nouvelle étape a été franchie avec la signature d'un Accord sur l'égalité professionnelle.

Dans ce contexte, PLG a pris la décision unilatérale d'instaurer une prime de partage de la valeur destinée à tous nos collaborateurs.

Dans le cadre du projet de réorganisation interne engagé en 2024, plusieurs négociations ont abouti à la signature d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE), validé par la DREETS. Cette étape confirme l'engagement de PLG à accompagner chaque collaborateur concerné de manière responsable et individualisée.

Un dispositif d'accompagnement renforcé a été mis en place en étroite concertation avec les partenaires sociaux, dans un esprit de dialogue social actif visant à anticiper et atténuer les impacts des évolutions organisationnelles.

Parmi les mesures déployées :

- Un accompagnement individualisé.
- Des solutions de mobilité interne et externe.
- Des formations sur mesure pour favoriser la montée en compétences.
- Un soutien à la reconversion professionnelle.
- Un suivi social et psychologique pour garantir un accompagnement humain à chaque étape du parcours.



Diffuser une culture de la sécurité

Politique

Nous avons la conviction que la richesse de notre entreprise réside dans ses femmes et ses hommes et que ce capital humain doit être protégé avec une attention de tous les instants. Cette ambition s'est matérialisée notamment dans un grand dessein commun : celui d'une certification ISO 45001, dédiée au management de la santé et de la sécurité au travail et à la réduction durable de notre accidentologie, jusqu'à atteindre le zéro accident.

Après 4 années consécutives de baisse de l'accidentologie avec arrêt, nous constatons malheureusement une augmentation de celle-ci au cours de l'année 2023. Afin de faire face à ce phénomène, nous avons mis en place plusieurs mesures, telles que des formations PRAP, des séances d'éveil musculaire, le renforcement de l'animation sur le terrain, l'acquisition de nouveaux équipements, etc., dans le but de corriger la situation pour l'année 2024. Il est important de noter cependant que les taux de fréquence et de gravité demeurent nettement inférieurs à ceux de notre branche d'activité.

Santé & Sécurité	Résultats		Objectifs	Score
	2024	2023	2024	
Accident Avec Arrêt	16	14	16	100%
Accident Sans Arrêt	11	9	5	0%
Jours perdus	211	499	570	100%
Taux de Fréquence (TF)	9	7,96	9,1	100%
Taux de Gravité (TG)	0,12	0,21	0,32	100%
2024			Score sécurité :	80 %
Statistiques branche commerce : TF = 15,5 et TG = 1,0				
26 jours sans arrêt				

Actions mises en place

ISO 45001

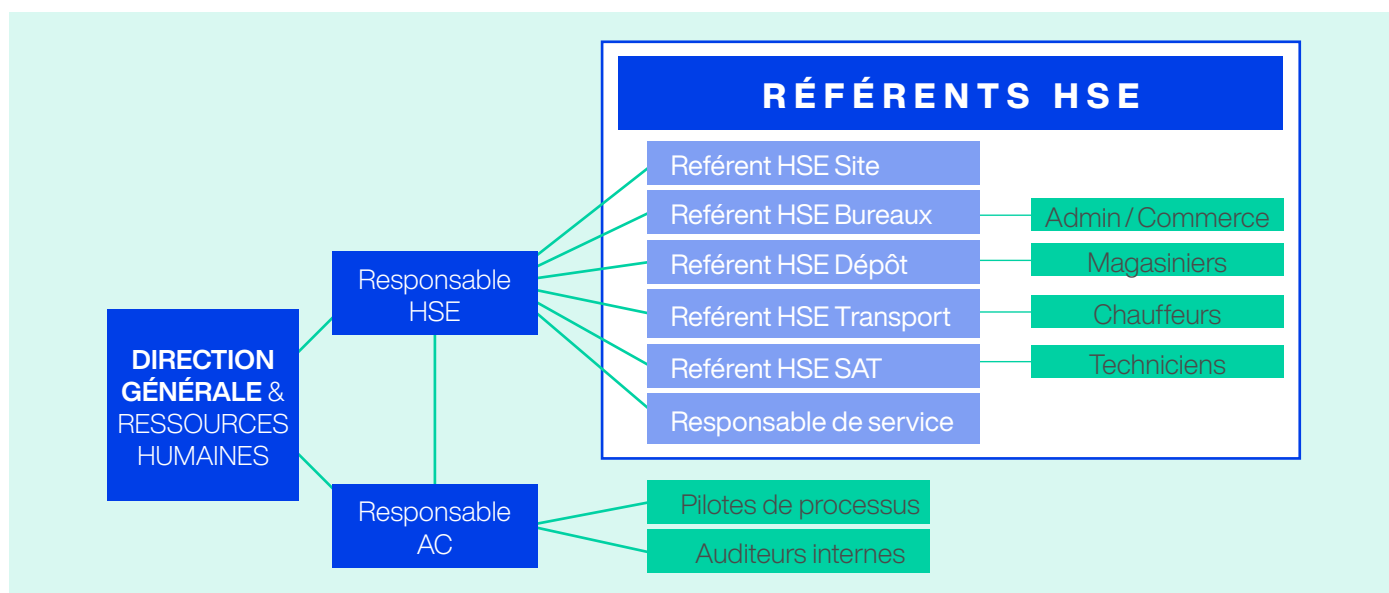
Depuis l'obtention de la certification ISO 45001 en 2022, l'équipe Santé, Sécurité au Travail (SST) poursuit ses efforts pour consolider le système de management de la prévention, en intégrant les axes d'amélioration issus des audits précédents.

En 2024, à l'issue des audits menés sur les sites de Châteaubourg, Saint-Quentin-Fallavier et Vénissieux, la certification a été renouvelée, confirmant l'engagement durable de PLG en matière de santé et sécurité au travail.



Une organisation QHSE intégrée et spécialisée

Le service QHSE s'appuie sur une approche système (par le responsable amélioration continue (AC)) et une approche terrain (par le responsable HSE). Cette double approche permet une mise en état de la prévention.



B-Safe, le numérique au service de la prévention

Comme pour tout métier, il faut des outils adaptés et puisque l'ère est au numérique, l'**application Smartphone B-Safe** a été mise en place en avril par Bunzl Continental Europe. La France a été précurseur dans son déploiement.

STOP, une sensibilisation comportementale bienveillante

STOP, c'est la Sécurité au Travail par l'Observation Préventive. Il s'agit d'une méthode d'observation et de discussion permettant de s'éveiller à la prévention des risques, de manière bienveillante et positive. La philosophie ? Toutes les blessures et maladies peuvent être évitées !

Depuis 2020, nous déployons la formation STOP auprès de tous les Managers et Référénts HSE. Cette formation concerne les nouveaux entrants comme ceux déjà présents. Tous les mois, il est demandé à l'ensemble des formés d'en réaliser au moins 1 chacun (4 pour les métiers logistiques).

■ La Feuille de route HSE, clé de voûte du management local

Véritable clé du management local pour animer le système de prévention à l'échelle d'un site, la feuille de route permet :

- De piloter le plan d'action.
- De gérer ses prestataires et d'organiser des contrôles périodiques.
- De générer les affichages obligatoires de manière dynamique.

Ainsi, grâce à B-Safe et à la Feuille de Route HSE, les Référents HSE de chaque site sont capables de piloter un système ISO 45001 adapté aux problématiques locales.

En 2024 :

- **226 causeries** sécurité réalisées (objectif : 168)
- **741 formations STOP** animées (objectif : 672)

S'engager pour les communautés locales

Politique

Notre politique de solidarité est mise en place afin de soutenir des initiatives, en cohérence avec nos valeurs, pouvant apporter des bénéfices sociaux, environnementaux ou économiques. Nous croyons que les projets déployés par nos employés dans leur vie privée constituent des opportunités que nous souhaitons accompagner et soutenir.

Actions mises en place en 2024

■ Dons

PLG soutient de nombreuses associations en faisant don de produits d'hygiène. Ces dons concernent notamment des produits à date limite d'utilisation optimale (DLUO) courte, comme des EPI ou des produits chimiques, encore parfaitement utilisables.

Dans le cadre de notre engagement contre le gaspillage et la destruction de produits, des opérations spéciales ont été mises en place en 2024 pour redistribuer les articles approchant de leur date de péremption.

187 K€ de dons produits
30 K€ de dons financiers

Nos partenaires associatifs en 2024 :



1 | Agence du Don en Nature

Cette association collecte des produits neufs non alimentaires de première nécessité afin de les redistribuer à un réseau d'associations œuvrant auprès de personnes en situation de précarité ou d'exclusion (femmes, hommes, enfants).



2 | Restos du cœur - Finistère

Association emblématique de la lutte contre la pauvreté en France, elle fournit une aide alimentaire aux plus démunis et agit plus largement contre toutes les formes de précarité : emploi, logement, énergie, accès aux soins, à la culture ou à la justice.



3 | Marhaba - Saint-Denis

Marhaba accompagne les demandeurs d'emploi et les personnes en situation de fragilité issues des quartiers prioritaires, en soutenant leur insertion sociale et professionnelle.

■ Comité Solidaire



En 2023, le Groupe PLG a créé son Comité Solidaire, composé par 5 salariés parmi de nombreux volontaires. L'objectif de ce comité est de soutenir des initiatives ou des associations suggérées par les collaborateurs, dans lesquelles ils sont directement investis. Le Comité initie deux appels à projets annuels et établit une grille de critères de sélection basée sur les valeurs fondamentales de transparence, humilité, fiabilité, créativité, réactivité, diversité et écoute des parties prenantes, qui constituent les piliers de PLG. Les projets sont également évalués en fonction de leur alignement avec la stratégie RSE du Groupe et leur capacité à générer un impact environnemental ou social positif.

Les projets sélectionnés doivent aborder des thématiques telles que la préservation de la biodiversité, le soutien aux personnes en difficulté, le développement économique local responsable, l'économie circulaire, la lutte contre la pollution, la sensibilisation aux enjeux sociaux et environnementaux, la lutte contre la discrimination et la violence, ainsi que le soutien aux régions touchées par des urgences. Le budget annuel du comité est de 10 000 €, comprenant des financements et des dons de produits.



@La Tanière - Zoo refuge

En 2024, le Comité s'est engagé aux côtés de plusieurs associations, en soutenant des initiatives solidaires, sociales ou environnementales, telles que :

1 | ASPIE

Soutien à l'épanouissement des personnes en situation de handicap.

2 | Boxing Club

Organisation d'un événement pour prévenir la délinquance chez les jeunes en difficulté.

3 | La Tanière - Fonds de dotation

Soutien au refuge dédié à la protection des animaux saisis, abandonnés ou en détresse.

4 | Foyer de Vie Myriam

Lieu de vie accueillant 26 adultes en situation de handicap mental.

5 | La Journée Verte

Journée écologique et sportive de sensibilisation à la protection de l'environnement.

6 | La Maison Nicodème

Accompagnement de personnes en fin de vie au sein d'une unité de soins palliatifs.

7 | Les Autos du Cœur

Initiative d'économie circulaire combinant recyclage de véhicules anciens et accès à la mobilité pour des personnes en difficulté.

8 | Les Emplaqués

Campagne de sensibilisation au don du sang et soutien matériel à un établissement hospitalier.

9 | Option D'Ostrevant

Financement de matériels thérapeutiques pour l'EHPAD Résidence Valérie.

10 | Petits Frères des Pauvres

Organisation d'un repas de Noël et distribution de paniers-repas à domicile pour des personnes âgées isolées à Rezé.



@Petits Frères des Pauvres

■ Les Petites Cantines

En 2023, le Groupe PLG a signé un accord de mécénat d'une durée de 3 ans avec l'association Les Petites Cantines, un réseau de cantines de quartier à but non lucratif. Cette collaboration s'engage à fournir un soutien financier, en produits d'hygiène et en partage de compétences.

Les Petites Cantines offrent des repas durables, participatifs et à prix libre, où le partage et l'entraide sont les moteurs de relations authentiques, contribuant à bâtir une société fondée sur la confiance. La mission de l'association est de recréer du lien social à travers des repas conviviaux et équilibrés, allant au-delà de simples lieux de restauration pour devenir des espaces de partage inclusifs, favorisant le vivre-ensemble au sein des communautés locales.

Au cœur de leur action, Les Petites Cantines visent à édifier une société fondée sur la confiance en offrant des moments privilégiés où des personnes diverses se réunissent autour d'une table pour partager bien plus que de simples plats. Leur approche repose sur le principe de « construire plutôt que de lutter contre », favorisant ainsi l'entraide et le lien social à travers des tâches participatives et des repas à prix libre, préparés dans une perspective d'alimentation durable.

Avec une présence nationale, Les Petites Cantines rassemblent des communautés diverses à travers leurs treize implantations en France, et seize projets d'ouverture en cours. Cette portée géographique étendue permet à l'association d'avoir un impact social significatif à l'échelle nationale, renforçant ainsi leur mission de construire un tissu social solide et inclusif.

En 2024, PLG a fourni des produits d'hygiène – détergents, matériel de nettoyage, sacs à déchets – aux 11 cantines solidaires suivantes : Annecy ■ Bruz ■ Grenoble ■ Lille ■ Lyon ■ Mâcon ■ Metz ■ Oullins ■ Paris ■ Strasbourg ■ Villeurbanne.

En complément de cette dotation, trois cantines ont bénéficié de la visite d'un expert PLG, qui a accompagné les responsables dans la mise à jour du Plan de Maîtrise Sanitaire et dans l'optimisation de l'utilisation des produits, via une demi-journée de formation sur site.

Enfin, plusieurs collaborateurs PLG ont pu vivre l'expérience de la préparation d'un repas, renforçant ainsi leur implication humaine et concrète dans ce projet solidaire.



Faire participer à la stratégie RSE



Politique

Notre stratégie RSE repose sur l'implication à toutes les échelles des employés afin de multiplier notre impact et de donner du sens à nos actions.

Actions mises en place en 2024

■ Wenabi

PLG a instauré une initiative visant à encourager et mobiliser nos employés pour s'investir dans des actions solidaires. Dans cette optique, nous offrons une demi-journée de congé rémunérée aux employés, les invitant ainsi à participer à des actions bénévoles via la plateforme WENABI.

Cette plateforme facilite la mise en relation entre les associations et les volontaires. Nos collaborateurs sont encouragés à choisir parmi une sélection d'associations telles que les Restos du Cœur, La Cloche, le Secours Populaire, ou encore Les Petites Cantines. Cette initiative vise à promouvoir l'engagement citoyen au sein de nos équipes, tout en contribuant au bien-être collectif et à la construction d'une société plus solidaire.

■ Collecte des déchets sauvages

Aux alentours de tous nos sites, une demi-journée de ramassage de déchets sauvages a été réalisée. Cette initiative a permis aux équipes de participer ensemble à une action en faveur de l'environnement en remplissant près de 200 sacs, contenant des déchets en tout genre.

■ Journée de covoiturage

Encourager une mobilité durable

En 2024, PLG a déployé un plan mobilité durable ambitieux afin de faciliter l'adoption de modes de transport à faible impact environnemental pour les trajets domicile-travail, sans peser sur le pouvoir d'achat des collaborateurs.

Plusieurs mesures concrètes ont été mises en place pour accompagner ce changement :

- **Transport en commun** : prise en charge renforcée des abonnements, au-delà du seuil légal, pour inciter à l'usage des transports collectifs.
- **Covoiturage** : mise en place d'un forfait spécifique pour les collaborateurs covoiturant au moins une fois par semaine.
- **Vélo** : attribution d'un forfait mobilité pour les trajets à vélo, valorisant les déplacements actifs et écologiques.
- **Transition vers les biocarburants** : Transition biocarburants : aide de 300 € pour les collaborateurs adaptant leur véhicule à l'usage de biocarburants, favorisant la réduction de CO₂.

Ces actions s'inscrivent dans la stratégie globale de réduction de l'empreinte carbone de PLG, en proposant des alternatives accessibles, concrètes et adaptées aux réalités de chacun.



CHIFFRES CLÉS 2024

111 collaborateurs ont bénéficié du forfait mobilité durable, répartis comme suit :

- 16% transport en commun
- 48% covoiturage
- 10% vélo ou autre engin électrique
- 2% transformation de véhicule pour l'usage de biocarburants
- 24% véhicules hybrides ou 100 % électriques

■ Initiatives Locales

PLG encourage et soutient les actions solidaires menées localement par ses collaborateurs volontaires au sein de ses différentes filiales. Ces initiatives reflètent l'engagement de PLG en faveur de la solidarité de proximité et du lien avec les communautés locales.

Quelques exemples d'actions menées en 2024 :

1 | Collecte de lunettes – Septembre 2024



Au profit de l'association Lunettes Sans Frontières (Alsace).
Résultat : Une vingtaine de paires collectées, soit le double de 2023.

2 | Collecte de jouets – Novembre 2024

Au bénéfice du Secours Populaire de Metz
Résultat : 2 cartons de jouets récoltés pour les enfants en situation de précarité.



En parallèle, PLG collabore régulièrement avec des ESAT (Établissements et Services d'Aide par le Travail) pour certaines prestations, notamment la restauration lors d'événements internes.

Ces initiatives illustrent la volonté de PLG de valoriser l'engagement de ses collaborateurs et de soutenir les acteurs locaux œuvrant pour l'inclusion et la solidarité.

Prévenir toute pratique d'affaires illégale



Politique

Nous accordons une grande valeur aux relations établies avec nos partenaires commerciaux et nous nous efforçons de toujours travailler de manière juste et équitable.

Nous sommes déterminés à mener notre activité de manière :

▪ **ÉTHIQUE** ▪ **PROFESSIONNELLE** ▪ **LÉGALE**

Nous avons rédigé un « code de déontologie » qui est obligatoirement accepté et signé par tous les collaborateurs et nous veillons à ce que nos activités soient menées, dans tous leurs aspects, conformément à des principes rigoureux, éthiques, professionnels et juridiques.

Ce code est particulièrement exigeant et reprend, au-delà de la législation nationale, les principes des réglementations britannique (le « Bribery Act », sanctionnant la corruption) et nord-américaine (le « Foreign Corrupt Practices Act »).

Le code couvre plusieurs sujets comme :

- Les conflits d'intérêts.
- Les cadeaux et divertissements.
- Les paiements illégaux.
- Les relations avec les clients et les fournisseurs.
- La conformité aux lois, les règles et réglementations.

Nous incitons nos collaborateurs à :

- Prendre des décisions indépendantes basées sur des informations accessibles de manière libre et correcte et dans l'intérêt de l'entreprise.
- Demander conseil avant toute négociation commerciale sur tout contrat imposant l'exclusivité ou avant d'adhérer à une association professionnelle.



**En 2023, 100 % des employés
ont validé leur formation Skill Pill**

Actions mises en place

■ Formation Skill Pill

Un plan de formation est mis en place pour accompagner les employés dans la compréhension de l'enjeu des pratiques illégales d'affaires dans le cadre de l'activité professionnelle et des relations avec nos parties prenantes.

Ces modules sous forme de e-learning concernent :

- Le code de conduite PLG.
- La loi sur la concurrence.
- Les clients et les fournisseurs.
- Les pots-de-vin et la corruption.
- Les cadeaux et les divertissements.
- La fraude.

■ Système d'alerte interne

Nous avons mis en place un système d'alerte pour prévenir le Groupe de toute pratique illégale observée ou soupçonnée. À travers un numéro vert, il est en effet possible de remonter toute anomalie ou situation suspecte, dans le respect de l'anonymat et de la confidentialité du témoignage.

■ Registre Cadeaux

Afin d'éviter tout conflit d'intérêts, nous gardons un registre des cadeaux offerts par des partenaires. Chaque employé recevant un cadeau ou invité par une relation professionnelle est obligé de le noter sur le Registre et d'en faire part à son manager.

Protéger nos données et nos informations

Politique

Nos informations internes et externes sont de plus en plus dématérialisées, relayant des contenus sensibles dans des environnements instables et pas toujours bien intentionnés.

Pour cette raison, nous devons garantir à nos parties prenantes une sécurité informatique sans faille et la protection de leurs données. Nous avons notamment mis en place une politique de protection de l'information et des données personnelles, ainsi qu'une politique d'utilisation et de protection des ressources informatiques à travers la rédaction d'une Charte Informatique.

Cette politique établit :

- La correcte utilisation des systèmes et des ressources informatiques.
- La protection des données à caractère personnel et de la propriété intellectuelle.
- Les sanctions prévues.

Des procédures exigeantes sont mises en place et revues annuellement pour définir les dispositions prises et maîtriser les différents risques :

- Risques de détérioration de la partie vitale du système informatique (unités centrales).
- Risques de vol d'informations stratégiques ou confidentielles.
- Conséquences de l'indisponibilité prolongée de l'un ou l'autre des membres du service informatique pour réduire au maximum la déstabilisation du système d'information.
- Perte définitive et mortelle pour l'entreprise, de tout ou partie de son système d'information et réduire au maximum les temps de carence dus à des pannes ou des accidents.



Actions mises en place

■ La sécurité des données et le RGPD

Au-delà de l'infrastructure technique, un management de la sécurité de l'information et des données personnelles efficace implique la formation et la responsabilisation de tous nos collaborateurs aux risques informatiques.

Des formations sont donc régulièrement délivrées au personnel afin de le sensibiliser à la protection des données personnelles, à l'usage du matériel informatique, des mots de passe, des réseaux sociaux, et de les inviter à la vigilance vis-à-vis des messages et autres sollicitations malveillantes.

Une série mensuelle de mini-vidéos sur la plateforme Connect d'Actimo, présentée sous forme d'animation, traitant de 14 thèmes essentiels en matière de cybersécurité, a été vue par l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

Une formation spécifique et approfondie a également été délivrée aux fonctions les plus sensibles d'un point de vue de la protection des données personnelles. Ainsi, par exemple, nos équipes paie et gestion administrative du personnel ont suivi une formation dédiée à leur activité, tout comme les DRH et le service marketing, avec un focus e-commerce.

De plus, des comités DSI, RH, Finance et Marketing ont lieu tous les trimestres pour discuter de l'impact et des applications du RGPD dans ces domaines (le comité DSI est co-animé avec l'équipe cyber). Une newsletter mensuelle sur le RGPD est envoyée aux membres de ces comités. Dans le cadre de nos activités, nous veillons à n'utiliser que le minimum des données nécessaires à la réalisation de nos objectifs et projets.

Les données sont conservées pendant une durée proportionnée aux objectifs que nous nous sommes fixés ou conformément à nos obligations légales. En tout état de cause, elles ne sont pas conservées indéfiniment. Nous nous assurons également que les prestataires à qui nous confions des missions prennent les mêmes engagements et n'amenuisent pas la protection apportée aux données.

**100 % des employés
ont été formés à la cybersécurité**

En 2023, nous avons créé une procédure pour la sélection et la gestion des sous-traitants RGPD et Cyber.

Un responsable RGPD a été désigné au niveau du Groupe Bunzl Holdings France. Il est en charge des sujets liés à la protection des données personnelles pour toutes les entités du Groupe Bunzl

Holdings France. Des contrôles mensuels sont réalisés sur la conformité à la réglementation cookies sur notre site internet. L'audit interne a également la charge du contrôle de 3^{ème} niveau concernant la conformité RGPD et la sécurité de l'information.

La gouvernance mise en place prévoit que le Responsable RGPD et le Directeur Technique DSI soient intégrés aux nouveaux projets impliquant des données personnelles. Des formations et sensibilisations sont délivrées afin de s'assurer que les projets font bien l'objet d'un accompagnement dès la phase de conception.

Nous revoyons régulièrement nos politiques en matière de sécurité de l'information et de protection des données personnelles telles que notre procédure de gestion des violations de données personnelles, de gestion des droits des personnes, de durée de conservation, de mise à jour du registre des traitements, d'analyse de risques sur la vie privée, de maintenance et gestion du changement, de sécurité physique et environnementale, de contrôles des accès, etc.

■ Stockage des données

Depuis 2020, en accord avec la holding, nous avons choisi de migrer l'ensemble des systèmes informatiques de nos filiales vers un datacenter commun, situé dans le sud-ouest de la France, reconnu comme l'un des centres les plus sécurisés d'Europe. Cette solution de cloud privé – indépendante des GAFAM et autres multinationales de la nouvelle économie – garantit contre tous risques de panne et offre un taux de disponibilité de 99,999 %.

CIS Valley, notre hébergeur, est une entreprise de services du numérique dont la vocation est d'apporter de la performance à ses clients en lien avec leurs objectifs stratégiques. En travaillant avec CIS Valley, nous nous attachons à garantir la sécurité informatique et la confidentialité de nos organisations et de nos clients de manière responsable. Notre hébergeur dispose des certifications ISO 27001 Management de la sécurité de l'information, HDS - Hébergement de données de santé et ISO 9001 Management de la qualité.

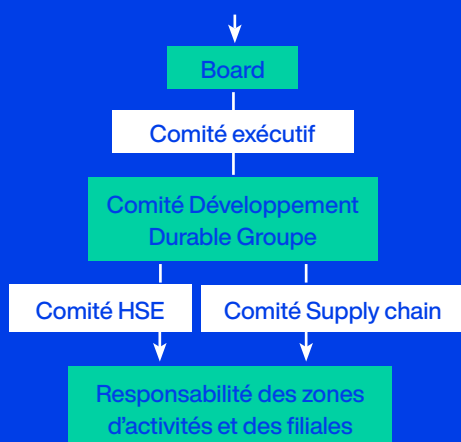




Organisation et communication

GOUVERNANCE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2019, Bunzl s'est doté d'une organisation « Développement Durable » dédiée avec des représentants dans chacune de ses zones d'activités et de ses filiales.



JAMES PITCHER
Directeur DD Bunzl PLC



FRANCISCO MORCILLO
Directeur DD BCE



Comité RSE BUNZL
France

réunit les responsables RSE de l'ensemble des filiales afin d'échanger sur les bonnes pratiques et les projets.



Comité de direction PLG



DAMIEN DE POMPIHAN
Directeur Achats Bunzl
France Hygiène
Directeur RSE Bunzl



Ambassadeurs PLG



LEONARDO BALLA
Animateur DD PLG

Gouvernance

Le Groupe Bunzl privilégie une approche conférant une certaine autonomie à ses filiales en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Le Comité de Direction de PLG impulse et définit les priorités stratégiques dans ce domaine, intégrant le développement durable au cœur de la stratégie globale de l'entreprise et le considérant comme un pilier essentiel.

Les politiques, procédures et projets liés à la durabilité sont approuvés au niveau du comité et leur progression est régulièrement évaluée à travers des indicateurs de performance RSE intégrés dans les outils de suivi mensuel. Des objectifs spécifiques en matière de RSE sont définis pour l'ensemble du management, en collaboration avec les services RSE, HSE et Amélioration continue, chargés de gérer les risques et de mettre en place des mesures pour réduire l'impact.

Chaque Directeur de service et membre du Comité de Direction participe activement au processus de reporting en fournissant les données nécessaires et en étant responsable de leur qualité. De plus, une structure interne a été mise en place pour faciliter la diffusion et la mise en œuvre des projets de durabilité au sein de l'entreprise.

Les Ambassadeurs internes du développement durable ont pour but d'impliquer les collaborateurs, de les sensibiliser et de les stimuler sur les enjeux clés pour atteindre les objectifs, et de collecter leurs propositions.

■ Ambassadeurs support :

Ils fournissent leurs compétences et celles de leur équipe pour l'avancée des projets RSE de l'entreprise.

■ Ambassadeurs commerce :

Ils forment la force de vente au discours, à l'usage des outils et des services à destination de nos clients.

Des rendez-vous mensuels avec les autres responsables RSE européens et les Ambassadeurs du développement durable en interne sont organisés afin de répondre au mieux à l'axe stratégique défini par le CODIR PLG.

■ Les relais Développement Durable (DD) par équipe :

En 2023, nous avons désigné des relais DD au sein de chaque équipe commerciale, sur la base du volontariat. Leur mission principale, en collaboration avec les ambassadeurs commerciaux, est de diffuser les actualités liées au développement durable au sein de l'entreprise. Ainsi, ils participent activement à sensibiliser leur équipe respective quant à l'importance du DD pour PLG et pour sa stratégie commerciale.

De plus, ces relais ont pour mission d'expliquer les outils et leur utilisation, facilitant ainsi l'adoption du discours DD par tous les membres de l'équipe. Ils veillent également à démontrer la cohérence et l'efficacité de la démarche DD de PLG, renforçant ainsi la crédibilité de l'entreprise sur le marché.

De surcroît, les relais DD sont encouragés à recueillir les retours des clients et à proposer de nouvelles idées, outils et approches en matière de développement durable, contribuant ainsi à l'innovation continue de PLG dans ce domaine stratégique.

Conclusion et perspectives

Certifications

Notre démarche s'appuie également sur des certifications externes pour en augmenter la fiabilité et la crédibilité.



Depuis septembre 2021, le Groupe PLG est signataire de l'initiative du Pacte « **Global Compact** » des Nations Unies et s'engage à respecter et promouvoir ses 10 principes autour des droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Cette participation s'inscrit dans notre démarche de développement durable. Elle renforce nos engagements et le cadre de nos activités RSE.

Nous avons, de plus, sélectionné parmi les Objectifs Développement Durable (ODD) de l'agenda 2030 les plus pertinents par rapport à notre activité et nous les avons intégrés dans notre stratégie. Nos engagements et objectifs sont ainsi reliés et nous en suivons l'évolution.

Les réponses aux 21 critères, attendus par le référentiel du Global Compact, sont intégrées dans la présente publication qui représente notre communication sur le progrès (COP) pour l'année 2023.



Suivi et méthodes

■ Méthodologie

Contexte

Ce document est établi en application de la directive européenne sur la Déclaration de Performance Extra-Financière (décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017). Le statut de SAS (Société par Actions Simplifiée) du Groupe PLG l'exempte de l'obligation et la DPEF du Groupe PLG est établie sur base volontaire.

Le présent rapport sur la Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) du Groupe PLG s'aligne sur les directives de la Global Reporting Initiative (GRI), un cadre internationalement reconnu pour le reporting de durabilité. Nous avons intégré les recommandations de la GRI afin d'assurer l'exhaustivité, la transparence et la cohérence de nos informations relatives aux performances sociales, environnementales et économiques.

Périmètre

Au sens de la réglementation, les entités concernées par la production d'une Déclaration de Performance Extra-Financière sont la SAS PLG et la SAS PLG Finances.

Période

Les données collectées et exposées, ainsi que les actions concernent la période du 1er janvier au 31 décembre 2024. Certains indicateurs se réfèrent à l'année 2023 afin de mettre en perspective les évolutions observées en 2024.



Index du contenu GRI

Déclaration d'utilisation

Le Groupe PLG a communiqué les informations mentionnées dans cet index conformément aux normes GRI pour la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Norme GRI	Éléments d'information	Réponses & Références
GRI 2 : INFORMATIONS GÉNÉRALES 2021	2-1 Détails de l'organisation	Groupe PLG, SAS immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 440 303 550, au capital de 10 131 904 euros. Siège social : Rue Nungesser et Coli, 44860 Saint Aignan de Grand Lieu. Le groupe exerce son activité en France métropolitaine.
	2-2 Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	SAS PLG et SAS PLG Finances Les données présentées dans ce rapport sont consolidées pour les deux entités, sauf indication contraire spécifique.
	2-3 Période, fréquence et point de contact du reporting	Le reporting RSE a une occurrence annuelle. Le reporting 2024 couvre la période du 01/01/2024 au 31/12/2024. Pour toute question : c.mabille@groupeplg.com
	2-5 Assurance externe	Au vu du caractère volontaire du reporting, nous n'avons pas poursuivi une certification externe.
	2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Page 4 du rapport RSE 2024.
	2-7 Employés	Page 4 du rapport RSE 2024 Répartition par région et sexe (alternants compris) : Grand-Nord : 354 employés (37% femmes - 63% hommes) Grand-Ouest : 411 employés (47% femmes - 53% hommes) Sud-Ouest : 90 employés (30% femmes - 70% hommes) Sud-Est : 117 employés (45% femmes - 55% hommes)
	2-8 Travailleurs qui ne sont pas des employés	Information non disponible.
	2-9 Structure et composition de la gouvernance	Page 50 du rapport RSE 2024.
	2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance	Les recrutements des membres du comité de direction de PLG sont gérés par le service des ressources humaines (DRH) et le Directeur Général de PLG, avec des entretiens de validation menés par le Directeur Général de la holding France. Les postes de Direction Générale sont gérés par le service des ressources humaines (DRH) et le Directeur Général de la holding France, avec des entretiens supplémentaires conduits par le DRH et le Directeur Général de la holding au niveau européen.
	2-11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Nicolas de Pommerol, Directeur Général.
	2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	Page 50 du rapport RSE 2024.
	2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Page 50 du rapport RSE 2024.
	2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting	Page 50 du rapport RSE 2024.
	2-15 Conflits d'intérêts	Les membres du CODIR sont tenus de respecter le Code Éthique de Déontologie, tout comme les autres employés, ainsi que de se conformer à toutes les mesures relatives aux conflits d'intérêts, telles que décrites en pages 9, 10, 47.

Norme GRI

Éléments d'information

Réponses & Références

GRI 2 : INFORMATIONS GÉNÉRALES 2021

2-16 Communication des préoccupations majeures	Chaque département concerné est chargé de mettre en œuvre des procédures pour la réception, l'enregistrement et le traitement de toute réclamation liée à la comptabilité, aux contrôles comptables internes ou aux questions d'audit. Les questions et préoccupations peuvent également être soulevées via divers canaux, comme décrit dans notre code de conduite. Pour permettre aux employés de soumettre des préoccupations de manière confidentielle et anonyme, un système d'alerte est disponible.
2-17 Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Chaque année, le Comité de Direction bénéficie d'au moins une session de sensibilisation aux enjeux de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Pour la période de déclaration, le CODIR a été sensibilisé aux mesures et aux enjeux du bilan carbone lors d'une présentation détaillée réalisée en présence d'un consultant externe.
2-18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Chaque membre du CODIR bénéficie, comme tous les autres employés de l'entreprise, d'un entretien annuel d'évaluation ainsi que d'un entretien professionnel chaque année. L'évaluation porte sur la performance globale de l'entreprise ainsi que sur des critères spécifiques à la fonction de chaque membre du CODIR.
2-19 Politiques de rémunération	Pages 9 et 35 du rapport RSE 2024.
2-20 Processus de détermination de la rémunération	Pages 9 et 35 du rapport RSE 2024.
2-21 Ratio de rémunération totale annuelle	Le ratio est de 10,75 (données 2023).
2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	Pages 9, 11, 12, 27 du rapport RSE 2024.
2-23 Engagements politiques	Notre politique en matière de Ressources Humaines, de Responsabilité Sociale et de Droits de l'Homme s'applique à tous les employés du Groupe PLG à travers la France. Cette politique est mise en œuvre dans toutes les activités du groupe et est supervisée par le CODIR, garant de son respect. Le groupe s'appuie sur un code de conduite et d'éthique qui régit les relations internes et les pratiques commerciales. De plus, notre Charte Achats Responsables établit nos politiques et engagements en matière de respect des droits de l'homme tout au long de notre chaîne de valeur.
2-24 Intégration des engagements politiques	Page 50 du rapport RSE 2024.
2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs	Le Groupe PLG a mis en place plusieurs programmes de conformité visant à identifier, atténuer et remédier aux risques dans ses opérations et sa chaîne d'approvisionnement : Droits de l'Homme : pages 16, 17, 35 du rapport RSE 2024. Environnement : page 15 du rapport RSE 2024. Éthique d'affaire : pages 15, 47, et 48 du rapport RSE 2024.
2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	Réclamations internes : page 35 du rapport RSE 2024. Réclamations externes (pratiques fournisseurs) : page 15 du rapport 2024. Réclamations externes (conformités clients) : page 16 du rapport 2024.
2-27 Conformité aux législations et aux réglementations	Aucun cas significatif de non-conformité aux lois n'a été relevé au cours de l'exercice. De plus, aucune amende significative n'a été émise au cours de la période.
2-28 Adhésions à des associations	Information non disponible.
2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes	Le groupe a désigné des personnes responsables pour dialoguer avec les différentes parties prenantes. Celles-ci s'engagent dans un dialogue constructif avec les parties prenantes pertinentes pour PLG. Par exemple, nous sollicitons nos parties prenantes à travers divers moyens tels que des réunions annuelles, des entretiens individuels, des enquêtes de satisfaction, des campagnes éducatives ou marketing, des évaluations des risques et audits, des programmes de bénévolat et des relations avec les médias. Liste des parties prenantes les plus pertinentes : page 11 du rapport RSE. L'engagement des parties prenantes internes : dialogue social page 41. L'engagement des clients : réclamation page 16.
2-30 Négociations collectives	Page 35 du rapport RSE 2024.

Norme GRI	Éléments d'information	Réponses & Références
GRI 3 : THÈMES PERTINENTS 2021	3-1 Processus pour déterminer les thèmes pertinents	Pages 9, 10, 11 du rapport RSE 2024.
	3-2 Liste des thèmes pertinents	Pages 9, 10, 11 du rapport RSE 2024.
	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Pages 9, 10, 11 du rapport RSE 2024.
VOLET ÉCONOMIQUE		
GRI 201 : PERFORMANCE ÉCONOMIQUE 2016	201-1 Valeur économique directe générée et distribuée	Rapport financier BHF / BCE : consulter le rapport .
	201-2 Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	Notre stratégie de réduction des émissions CO2 est encadré au sein de la politique de la holding BUNZL plc. Pour analyses des risques financiers : Sustainability report 2024 .
	201-3 Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	Le Groupe est régi par la législation Française en terme de régime de retraite et nous sommes en conformité.
	201-4 Aide financière publique	<i>Information non disponible.</i>
GRI 204 : PRATIQUES D'ACHATS 2016	204-1 Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	Pages 19 et 20 du rapport RSE 2024.
GRI 205 : ANTI-CORRUPTION 2016	205-1 Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	Nous avons réalisé une analyse des risques qui intègre les enjeux « fraude, corruption ou pratiques anti-concurrentielles ». Page 10 du rapport RSE.
	205-2 Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	Page 47 du rapport RSE 2024.
	205-3 Cas avérés de corruption et mesures prises	Aucun cas de corruption n'a été constaté pendant la période de déclaration. La politique et les actions de prévention : page 15 du rapport RSE.
GRI 206 : COMPORTEMENT ANTICONCURRENTIEL 2016	206-1 Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	Aucune action en justice n'a été intentée contre le groupe ou ses employés au cours de la période de déclaration. La politique et les actions de prévention : page 15 du rapport RSE.
VOLET ENVIRONNEMENTAL		
GRI 301 : MATIÈRES 2016	301-1 Matières utilisées par poids ou par volume	Le Groupe PLG a acheté 58 681 tonnes de produits destinés à la vente pendant la période de déclaration. Le chiffre communiqué inclut également les emballages primaires et occasionnellement des emballages secondaires. Le Groupe PLG a utilisé un total de 173,9 tonnes de matériaux de suremballage, réparties comme suit : 54 tonnes de carton et 119 tonnes de film plastique (données 2023).
	301-2 Matières recyclées utilisées	Page 20 du rapport RSE 2024.
	301-3 Produits et matériaux d'emballage valorisés	<i>Information non disponible.</i>
GRI 302 : ÉNERGIE 2016	302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	Consommation d'électricité totale sur la période de déclaration : 2 142 050 kWh en baisse de 5% vs 2023. Les données concernant la consommation de refroidissement ne sont pas disponibles. Le Groupe PLG n'a pas d'activité liée à la consommation de vapeur.
	302-2 Consommation énergétique en dehors de l'organisation	<i>Information non disponible.</i>
	302-3 Intensité énergétique	Nous utilisons un ratio de consommation kWh/ nombre d'employés. Le ratio kWh/employé pour la période de déclaration est de : 2 333,4 kWh/ETP.
	302-4 Réduction de la consommation énergétique	Nous estimons une réduction de la consommation énergétique liée à nos actions d'environ 100 000 kWh.
	302-5 Réduction des besoins énergétiques des produits et des services	<i>Information non disponible.</i> Le Groupe PLG encourage ses clients à opter pour l'achat d'équipements moins énergivores : page 15 du rapport RSE.
GRI 304 : BIODIVERSITÉ 2016	304-1 Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées	<i>Information non disponible.</i>

Norme GRI	Éléments d'information	Réponses & Références
GRI 304 : BIODIVERSITÉ 2016	304-2 Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	Pages 33, 34 du rapport RSE 2024.
	304-3 Habitats protégés ou restaurés	Pages 33, 34 du rapport RSE 2024.
	304-4 Espèces sur la liste rouge de l'UICN et sur la liste de conservation nationale dont les habitats sont situés dans des zones affectées	Information non disponible.
GRI 305 : ÉMISSIONS 2016	305-1 Émissions directes de GES (scope 1)	Pages 27, 28 du rapport RSE 2024.
	305-2 Émissions indirectes de GES (scope 2)	Pages 27, 28 du rapport RSE 2024.
	305-3 Autres émissions indirectes de GES (scope 3)	Pages 27, 28 du rapport RSE 2024.
	305-4 Intensité des émissions de GES	Pages 27, 28 du rapport RSE 2024.
	305-5 Réduction des émissions de GES	Information non disponible : Le Groupe PLG a réalisé son premier bilan carbone selon la méthode Bilan GES (Gaz à Effet de Serre) en 2024.
	305-6 Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	Information non disponible.
	305-7 Émissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives	Information non disponible : en utilisant la méthode BGES, les émissions de CH4 et N2O ont été reportées.
GRI 306 : EFFLUENTS ET DÉCHETS 2020	306-1 Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	Pages 9, 32 du rapport RSE 2024.
	306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	Pages 9, 32 du rapport RSE 2024.
	306-3 Déchets générés	Page 32 du rapport RSE 2024.
	306-4 Déchets non destinés à l'élimination	Retrouver toute information sur les modalités de traitement précises des différents déchets dans le lien suivant : Paprec . Page 32 du rapport RSE 2024.
	306-5 Déchets destinés à l'élimination	Page 32 du rapport RSE 2024.
GRI 308 : ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES FOURNISSEUR 2016	308-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	Pages 15, 16, 17 et 18 du rapport RSE 2024.
	308-2 Impacts environnementaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Pages 15, 16, 17 et 18 du rapport RSE 2024.
VOLET SOCIAL		
GRI 401: EMPLOI 2016	401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	Nouveaux employés en 2024 : 114. Taux de turnover 2024 : 13,48%.
	401-2 Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	Dans une logique d'équité de traitement, les avantages accordés aux employés de PLG ne dépendent pas de la durée du contrat.
	401-3 Congé parental	5 employés ont pris un congé parental pendant la période de déclaration.
GRI 402 : RELATIONS EMPLOYÉS/DIRECTION 2016	402-1 Périodes minimales de préavis pour les modifications opérationnelles	Entre 1 et 3 mois si modifications peu significatives, si plus significatif, le préavis peut être en années.
GRI 403 : SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL 2018	403-1 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Pages 42,43 et 44 du rapport RSE 2024.
	403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	Page 9 du rapport RSE 2024.

Norme GRI	Éléments d'information	Réponses & Références
GRI 403 : SANTÉ ET SECURITÉ AU TRAVAIL 2018	403-3 Services de santé au travail	Pages 37, 41 du rapport RSE 2024.
	403-4 Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	Page 42 du rapport RSE 2024.
	403-5 Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	Pages 42, 43 du rapport RSE 2024.
	403-6 Promotion de la santé des travailleurs	Page 42 du rapport RSE 2024.
	403-7 Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	Page 23 du rapport RSE 2024.
	403-8 Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Page 42 du rapport RSE 2024.
	403-9 Accidents du travail	Page 42 du rapport RSE 2024.
	403-10 Maladies professionnelles	Pages 23, 42 du rapport RSE 2024.
GRI 404 : FORMATION ET EDUCATION 2016	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	Nombre d'heures de formation total : 9170 heures (vs 7880 en 2023) / Moyennes - féminin : 6h30 de formation - masculin : 9h45 / Apprentis : 5h00 / Agents de maîtrise : 5h30 / VRP: 8h / Employés : 10h30 / Cadres : 9h30 / CV : 8h / Managers : 14h30.
	404-2 Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	Pages 37, 38 du rapport RSE 2024.
	404-3 Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	Pages 37, 38 du rapport RSE 2024.
GRI 405 : DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES 2016	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	90% H / 10% F / 0% moins de 30 ans / 67 % de 30 à 50 ans / 33% plus de 50 ans.
GRI 406 : LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION 2016	406-1 Cas de discrimination et mesures correctives prises	Aucun cas de discrimination recensé.
GRI 407 : LIBERTÉ SYNDICALE ET NÉGOCIATION COLLECTIVE 2016	407-1 Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	Pas d'entrave à ce droit identifié, compte tenu de toutes les mesures prises en faveur du dialogue social : Réunions mensuelles du CSE central et des CSE locaux. Tenue des négociations obligatoires annuelles. Adoption d'un accord de méthode adaptant la fréquence des négociations obligatoires. Conclusion d'un accord concernant l'accompagnement et la fidélisation dans le cadre de la nouvelle organisation logistique. Signature d'un accord de prolongation des mandats. Ratification d'un accord sur l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail.
GRI 408 : TRAVAIL DES ENFANTS 2016	408-1 Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	Pages 15, 16 et 17 du rapport RSE 2024.
GRI 409 : TRAVAIL FORCÉ OU OBLIGATOIRE 2016	409-1 Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	Pages 15, 16 et 17 du rapport RSE 2024.
GRI 414 : ÉVALUATION SOCIALE DES FOURNISSEURS 2016	414-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	Pages 15, 16 et 17 du rapport RSE 2024.
	414-2 Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Pages 15, 16 et 17 du rapport RSE 2024.
GRI 418 : CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES DES CLIENTS 2016	418-1 Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	Aucune plainte relative à l'atteinte à la confidentialité des données pendant la période de reporting. Notre politique de confidentialité des données en pages 48, 49 du rapport RSE.



Notre métier,
vous aider à faire le vôtre
durablement, sereinement,
efficacement.

Rendez-vous sur

[GROUPEPLG.COM](https://www.groupeplg.com)



Hygiène
professionnelle
engagée

PLG 